



DOSSIER

ENSEMBLE CONTRE LA THT

> Une mobilisation réussie !

P16
>17

Crédit photo : RPEL59
(Rassemblement pour l'Évitement des Lignes Électriques)

A découvrir dans ce numéro :

P7

MAIRIE



> Présentation de l'équipe municipale

P18

ECOLE



> Welcome to London !

P30

MÉDIATHÈQUE



> ...et salle des batailles



EDITO



A nouveau, je remercie tous les électeurs qui nous ont témoigné leur confiance lors des élections du 23 mars dernier. Nous en sommes honorés et elle nous conforte dans nos engagements pour construire, ensemble, l'avenir de Mons-en-Pévèle. Soyez assurés de notre disponibilité au service de tous les Pévélois.

Notre équipe est légèrement renouvelée (lire en page 7) et son action s'inscrit dans la continuité de la précédente.

Pas question de baisser la garde en ce qui concerne le projet de ligne THT (lire notre dossier en pages centrales) !

Les élèves ont bien travaillé cette année (pages 18 à 21). Ils peuvent ranger leur cartable et profiter des grandes vacances... avant de changer de rythme, à la rentrée. Après avoir planché une année, le comité de pilotage a rendu sa copie (rythmes scolaires). Il mérite une bonne note car, malgré la difficulté du sujet, le projet est de qualité (page 22).

Les beaux jours arrivant, profitez de l'accalmie estivale pour vous rapprocher de l'Office de Tourisme (pages 12 et 13) : notre territoire ne manque pas de richesses ! Découvrez l'aménagement de la carrière Montus en partant en balade (page 14), rendez vous à la Médiathèque (pages 30 et 31) pour emprunter votre "pack été", découvrez les dernières nouveautés et dirigez-vous, vers l'étagé, pour découvrir la Salle des batailles (page 5).

Depuis le début de l'année, les nombreuses associations ont largement contribué à animer notre village en menant des actions remarquables (pages 23 à 27). Leurs acteurs méritent, eux aussi, un peu de vacances.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un bel été.


Eric MOMONT
Maire



A vos AGENDAS !

Samedi 5 juillet

Vacances scolaires
> Youpi !

Mercredi 9 juillet

Passage du Tour de France

Lundi 14 juillet

Feu d'artifice
> Pas Roland

Dimanche 31 août

Pique-nique
organisé par la Municipalité
> Pas Roland

Mardi 2 septembre

Rentrée des classes

Vendredi 12 septembre

Apéritif de rentrée et Assemblée
Générale de l'APE
> Cense abbatiale

Samedi 13 et dimanche 14 septembre

4^{ème} Mountain bike Pévèl'tour
organisé par le Team VTT
> Espace gare

Dimanche 14 septembre

Les journées du patrimoine avec la participation du Syndicat d'Initiative

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 septembre

Exposition organisée par le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle
> Cense abbatiale

Dimanche 21 septembre

Banquet organisé par la FNACA
> Salle des fêtes

Samedi 27 septembre

Concert Simon COLLIEZ
organisé par le Syndicat d'Initiative
> Salle des fêtes



Dimanche 28 septembre

Réception des Brugeois
organisée par la Municipalité

Samedi 4 octobre

Tremplin des créateurs
organisé par Mons 2004
> Cense abbatiale

Samedi 4 et dimanche 5 octobre

Expo vente
organisée par le club des aînés
> Salle des fêtes

Dimanche 12 octobre

Festival de la marche
organisé par le Syndicat d'Initiative

Vendredi 17 et samedi 18 octobre

Représentations théâtrales
organisées par le théâtre du Pévèle
> Salle des fêtes

Samedi 18 et dimanche 19 octobre

Portes ouvertes des artistes
organisées par Mons 2004
> Cense abbatiale

Dimanche 19 octobre

Représentations théâtrales pour les aînés organisées par le théâtre du Pévèle et la Municipalité
> Salle des fêtes



SOMMAIRE

- > En bref... en bref... en bref...pages 3 à 5
- > Attention travauxpage 6
- > Présentation de l'équipe municipalepage 7
- > Compte rendu des Conseils Municipauxpages 8 à 11
- > Nouvelles du WEBpage 11
- > Office de tourisme - Sportpage 12 et 13
- > Environnementpage 14
- > Cyclismepage 15
- > Ligne THTpages 16 et 17
- > Ecolepages 18 à 22
- > Vie associativepages 23 à 27
- > Histoirepage 28
- > Une Vie en Nordpage 29
- > Médiathèquepages 30 et 31



Mons-en-nouvelles n° 26 - Juillet 2014

Responsable de publication : Eric Momont, Maire.

Responsable de rédaction : Cyrille Lemaire.

Rédaction : Cyrille Lemaire, Eric Momont, Charles Denaison, Bernard Dorresse, Michel Burny, Anne-Marie Defief, Ségolène Delzenne, Rodolphe Dagniaux, Frédéric Krajewski, élèves et enseignants, Elodie Pailleux (OTPP), Présidents d'association, etc...

Photos : Cyrille Lemaire (sauf mention contraire).

Mise en page : YEEPI Conception graphique - contact@yeeipi.fr

Tirage : 1000 exemplaires.

Distribution : Conseil Municipal - I.P.N.S. - ne pas jeter sur la voie publique.

Contacts : cyrille.lemaire@wanadoo.fr ou sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr

Autres contacts sur : www.mairie-monsenpevele.fr



Flashcode web



Bienvenue Anne-Marie !

De la ville où il fait bon vivre à la ville des batailles ! Revenant de l'Est de la France, mais nordiste de cœur depuis 25 ans, Anne-Marie DEFIEF-LANQUETIN a rejoint l'équipe administrative de la Mairie de Mons-en-Pévèle depuis le 22 avril en tant que Directrice Générale des Services.

« Mons-en-Pévèle, pour moi, c'est déjà un secteur pavé du Paris - Roubaix ». Passionnée par cette course mythique, cette ex-éluée roubaisienne aime la ville de Mons-en-Pévèle car ses vallons et collines lui rappellent sa Haute-Saône natale où elle fit ses premières armes d'attachée territoriale.

Rejoindre l'équipe de Mons-en-Pévèle signifie pour elle de nouveaux challenges et le renforcement de ses compétences dans un village qui se caractérise par son dynamisme. En effet, Anne Marie, à 49 ans bientôt, est une jeune professionnelle du service public puisqu'elle y est entrée en 2011 à la suite d'une totale reconversion professionnelle, après avoir obtenu un master 2 « communication et développement des territoires » à Infocom et le concours d'attaché. Elle est passée de la banque où elle fut documentaliste, assistante de direction et assistante commerciale, à la fonction de Directrice Générale des Services à Arc les Gray, dans sa commune natale. « Une opportunité que j'ai saisie ! » Tout comme venir à Mons-en-Pévèle car la mobilité géographique a ses limites.

« Ça fait deux ans que je fais ce métier. J'ai de grandes capacités d'adaptation et je sais que je peux m'appuyer sur du personnel compétent et des élus extrêmement investis. J'aime les gens, j'aime pouvoir voir la ville à 360° et accompagner les élus dans leurs décisions. Ça me motive au plus haut point. Les dossiers me passionnent : les rythmes scolaires, la ligne THT : de vraies batailles juridiques, administratives et évidemment humaines. C'est un métier où on ne s'ennuie jamais. »

Vous la rencontrerez vraisemblablement dans les rues de Mons, se promenant à la découverte de la ville : « j'ai besoin de la sentir pour me l'approprier ».

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !

A NOTER DANS VOS AGENDAS :

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE :
À COMPTER DU LUNDI 15 JUILLET ET JUSQU'AU SAMEDI 23 AOÛT, LA MAIRIE SERA OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 À 12H00.

HORAIRES D'ÉTÉ DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :
PENDANT LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT, L'AGENCE POSTALE COMMUNALE RESTE OUVERTE, AUX HORAIRES HABITUELS DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H00 À 12H00.

Résultats des élections européennes du 25 mai 2014

Inscrits : 1709 - Votants : 763 - Exprimés : 738

Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs	9
Liste Europe écologie	57
Féministes pour une Europe solidaire	0
Radicalement citoyen	0
Citoyens du vote blanc	4
Pour une Europe des travailleurs et des peuples	3
Europe décroissance Nord-Ouest	2
UPR Nord-Ouest	5
Non à l'austérité, pour l'humain d'abord liste du front de gauche	24
Nous citoyens	9
UDI MODEM les européens	89
Choisir notre Europe	91
Nouvelle donne	27
Espéranto langue commune équitable pour l'Europe	0
Pour la France agir en Europe	158
Liste bleu marine oui à la France non à Bruxelles	220
Europe citoyenne	4
Parti fédéraliste européen	1
Debout la France ! Ni système, ni extrêmes	28
Communistes	1
Les pirates pour une Europe des citoyens	1
Force vie Nord-Ouest	5

Le comité des fêtes recrute

Depuis plusieurs années, le comité des fêtes contribue à animer le village : organisation du réveillon de la saint Sylvestre, jeux inter hameaux, bal du 14 Juillet, pique-nique au Pas Roland le dernier week-end du mois d'Août, etc. Nous avons besoin de bénévoles pour proposer aux Pévélois des moments de convivialité.

Contact : Alain COURSELLE : acourselle@mairie-monsenpevele.fr

L'info éco ! Quoi de neuf sur la commune ?



RENAULT CUPERS AUTOMOBILE

(anciennement Agence Didier LAURENT)

Adresse : 378 rue Saint-Jean

Tél. : 03 20 05 92 42

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Fermeture estivale : du lundi 11 au vendredi 22 août inclus.

Activités : réparations mécaniques et tôleries : toutes marques, toutes assurances, bris de glace, réparation impacts, ventes véhicules neufs et occasions.

M^{me} BOCQUET Marie

Sage femme

Adresse : 42 grand place

Tél. : 03 20 05 35 53

Portable : 06 76 83 19 14

Email : marieb.sagefemme@orange.fr

Consultation au cabinet sur RDV ou visites à domicile.

Activités : préparation à la naissance, consultations prénatales, suivi de grossesses pathologiques, suivi de retour précoce à domicile, consultation d'allaitement, rééducation périnéale, consultations gynécologiques.

Vous aussi, faites-vous connaître

Créé en 2010, le site internet de la Mairie répertorie les entreprises, commerces, professionnels de la santé et assistantes maternelles de notre village. En quelques clics, découvrez leurs coordonnées ainsi que le descriptif de leurs activités.

Vous êtes :

- entrepreneur,
- artisan,
- commerçant,
- professionnel de la santé,
- assistante maternelle,
- etc...

Merci de nous aider à actualiser cet annuaire. Votre activité connaît des modifications (changement d'adresse suite à la renumérotation, diversification de l'offre, ouverture, changement de propriétaire, cessation d'activité, etc.), merci d'envoyer un message à l'adresse suivante afin que nous actualisions les données dans les plus brefs délais :

sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr



Toutes les informations et contacts des entreprises de la commune sont disponibles sur notre site :

www.mairie-monsenpevele.fr

Opération tranquillité vacances



La gendarmerie et la police nationales veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir

• **Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.** Une personne de confiance doit pouvoir, pendant votre absence, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre

lieu de villégiature ou faire garder le temps de votre absence votre courrier par la Poste.

• **N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets.** Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. **Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.** Vérifiez le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

• **Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.** Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée ou adressée à la brigade de gendarmerie de votre domicile.

Sources : Sirpa Gendarmerie

Formulaire téléchargeable sur le site de la gendarmerie :
<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Sites/Gendarmerie/Zooms/Operation-tranquillite-vacances>

Gendarmerie de THUMERIES

6 Rue Jules GUESDE
59239 THUMERIES

Tél. : 03 20 86 57 17
ou composez le 17 en cas d'urgence

Et... « Internet », un nouveau moyen pour contacter la gendarmerie.

Un contact étroit et permanent avec la population est indispensable pour bien percevoir ses attentes. Le lien de proximité doit être conforté en offrant la possibilité à tout citoyen de joindre téléphoniquement et en permanence la gendarmerie.

De même, la généralisation des boîtes aux lettres d'unité (BALU) offre un éventail de vecteurs de communication propice à la multiplication des échanges.

La brigade de gendarmerie de THUMERIES est désormais accessible depuis le web à l'adresse suivante :

bta.thumeries@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Entouré d'Eric MOMONT, Maire et de nombreuses personnalités, Patrick KANNER, Président du Conseil Général du Nord a coupé le ruban lors de l'inauguration officielle



Plébiscité par les grands mais aussi par les petits, pour son aspect ludique, notre Musée a déjà reçu 2000 visiteurs !

Salle des batailles : Déjà 2000 visiteurs !

Animations à venir :

5 au 27 juillet : exposition sur le Paris-Roubaix, dans le cadre du Tour de France 20 et 21 septembre : journées européennes du patrimoine, avec une animation de Dame Cornélie (visite contée de la Salle des batailles).

4 au 2 novembre : exposition temporaire "l'école au Moyen-âge"

Horaires :

Mercredi : 14h à 17h

Samedi, dimanche : 14h à 18h

Groupes sur réservation (possibilité de visite en dehors des horaires d'ouverture grand public).

Cyrille LEMAIRE

Photos : Dominique BOSSUT



Chloro'Villes

La commune de Mons-en-Pévèle était invitée, ce mercredi 11 juin 2014, au Grand Palais de Lille pour la quatrième édition du Prix "Chloro'Villes" (*) pour son verger conservatoire.

En effet, la commune est lauréate dans la catégorie « Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles ».

Le verger a été jugé très intéressant pour la préservation du patrimoine naturel régional, ses aménagements pour les accès et l'information du public.

Le choix de préserver cet espace en centre village a été souligné par le jury.

(*) Les Chloro'Villes récompensent une action mise en œuvre par la collectivité dans le cadre d'un projet de développement durable.

Bernard DORESSE



Attention, travaux !



Travaux d'enfouissement des réseaux rue du Moulin

Les travaux... c'est toujours trop long !

Pourtant, à terme, ils facilitent notre quotidien et rendent notre village plus beau et plus fonctionnel. Nous n'ignorons pas les perturbations causées par les travaux. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons d'informer les riverains du déroulement des chantiers en organisant des réunions publiques (pour la rue du Moulin, par exemple). Soyez sûrs que, lorsque nous le pouvons, nous mettons tout en œuvre pour minimiser les problèmes et trouver des solutions. Merci à tous pour votre patience !

Travaux de rénovation de la rue du Moulin

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ont commencé mi-avril et se déroulent rapidement, sans trop de gêne pour la circulation. Fort logiquement, on peut espérer qu'ils soient terminés d'ici la fin du mois de juin 2014. Le basculement du réseau aérien vers le nouveau réseau souterrain sera réalisé à partir de mi-juillet, après accord d'ERDF. Il faudra compter ¼ d'heure par habitation. France Télécom interviendra ensuite. Dans un premier temps, l'armoire située au niveau du carrefour de la rue Emile Thibaut sera déplacée. Puis, les câbles seront passés dans le nouveau réseau. Enfin, les riverains seront raccordés.

Les travaux de voirie sont programmés à partir de mi-juin sur le trottoir du côté de la mairie. Date à confirmer.

Puis, du 7 juillet au 8 août, la route sera barrée entre la fleuriste et le carrefour de la rue Emile Thibaut pour réaliser un plateau surélevé et les trottoirs de ce tronçon. Les véhicules ne pourront pas emprunter ce tronçon car un temps de séchage de trois semaines du béton est nécessaire au niveau du plateau en pavés. Une déviation des poids lourds sera mise en place par Moncheaux tandis qu'une déviation des véhicules légers sera possible par la rue Emile Thibaut.

Les travaux sur le trottoir situé en face de celui de la mairie seront sans doute réalisés en septembre et octobre, ainsi que la modification du carrefour de la rue Emile Thibaut. Le Département viendra terminer ces travaux par la pose d'un nouveau tapis d'enrobés en chaussée.

Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le département : réglementation à respecter avec mise aux normes des arrêts bus, cheminement piétonnier sécurisé, accès facilités pour les personnes à mobilité réduite (PMR), sécurisation de la circulation automobile, stationnement réglementé.

Dernière minute, rue du Moulin :

- les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés, en attente de l'accord d'ERDF pour basculer le réseau aérien en souterrain.
- France Télécom interviendra début juillet sur le réseau téléphonique
- Eiffage TP commencera les travaux de voirie le 7 juillet 2014.

Le préfabriqué de l'école maternelle fait peau neuve !

Lors du tournage du téléfilm « Une vie en Nord », la responsable des décors du film, Annie Vandevondele, a proposé à Mme Delannoy de réaliser une fresque sur la façade du préfabriqué pour la remercier de son accueil (lire l'article en page 20).

Le personnel municipal a été mis à

contribution pour préparer le support en fort mauvais état. Puis, Annie Vandevondele a peint la fresque, en avril, pendant les vacances de Pâques et le week-end, évitant ainsi de perturber le bon fonctionnement de l'école. Une fois les finitions, au niveau de la structure, réalisées par le personnel municipal, chacun a pu apprécier cette réalisation qui vient clore les travaux de remise en peinture de la cour des maternelles.

Travaux rue de Secmont

Deux courses étant prévues les 27 avril et 8 mai 2014, la S^{te} NOREADE a décidé de remettre en état la chaussée et de partir sur un autre chantier car il n'était pas envisageable de mettre l'équipe au chômage technique entre le 27 avril et le 8 mai. Le chantier a repris le 26 mai et il sera terminé début juillet au plus tard.

Article : Charles DENAISON
adjoint en charge des travaux
Photos : Cyrille LEMAIRE





Présentation de l'équipe municipale

Une équipe municipale féminisée, dans la continuité

Élue le 23 mars 2014, jusqu'en 2020, l'équipe municipale a été légèrement renouvelée. Grâce à la loi du 17 mai 2013 (parité), elle se constitue désormais de dix hommes et neuf femmes (dont cinq nouvelles venues) d'horizons divers et de sensibilités différentes. Elle reflète ainsi la diversité qui fait la richesse de notre village et s'inscrit dans la continuité de tout ce qui a été réalisé lors du précédent mandat.

Au cours du conseil municipal du 4 avril, les dix neuf conseillers ont désigné Eric MOMONT, maire, pour son second mandat ; puis cinq adjoints et deux conseillers

délégués (voir ci-dessous). Selon leurs domaines de compétences les membres du conseil municipal se sont engagés dans les commissions municipales afin de servir,

au mieux, l'intérêt général. Découvrez les membres qui constitue les commissions en page 8.



Eric MOMONT
Maire



Charles DENAISON
1^{er} adjoint
Travaux et gestion
du personnel



Bernard DORESSE
2^{ème} adjoint
Affaires sociales



Cyrille LEMAIRE
3^{ème} adjoint
Communication



Jocelyne HANZELIN
4^{ème} adjointe
Vie scolaire
et périscolaire



Anne-Sabine MASCAUT
5^{ème} adjointe
Finances
et marchés publics



Alain COURSELLE
Conseiller délégué
Animation,
jeunesse et sport,
vie associative et culture



Michel BURNY
Conseiller délégué
Environnement
et cadre de vie



Marie-Hélène STEUX
Conseillère municipale



Danielle BOBAN
Conseillère municipale



Cyril BLONDEL
Conseiller municipal



Sophie CASSEZ
Conseillère municipale



Marie BOCQUET
Conseillère municipale



Philippe LESTAVEL
Conseiller municipal



Christine LIEVENS
Conseillère municipale



Damien THIBAUT
Conseiller municipal

Présidée par le Maire de la commune, la commission municipale des marchés publics a été constituée.

Elle se réunit régulièrement pour choisir les entreprises susceptibles de faire les travaux d'aménagement dans la ville.



Monique BOONE
Conseillère municipale



Pierre DELEBASSÉ
Conseiller municipal



Corinne TUFFIER
Conseillère municipale

D'autres commissions municipales qui se réunissent au gré des dossiers de la commune ont vu le jour : commission travaux, commission finances et marchés publics, commission environnement et cadre de vie, commission communication, commission activités scolaires et périscolaires, commission animation (sports et associations), commission aménagement de la zone 1AU.

Des conseillers municipaux sont désignés pour participer aux conseils d'administration de structures importantes de la ville et du secteur : Syndicat d'Électrification de la Région de Mons-en-Pévèle (SERMEP), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Syndicat d'Initiative et mission locale « Pévèle-Melantois-Carembault ».



Compte rendu des Conseils Municipaux



En amont des conseils municipaux, les commissions étudient les nombreux dossiers à l'ordre du jour

CONSEILS MUNICIPAUX des 7 et 28 février, 4 et 25 avril 2014

> Demande de subvention départementale d'équipement d'une partie du GR 121 inscrit au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

L'assemblée est informée qu'un dossier de demande de subvention départementale va être déposé auprès du Conseil Général 59 pour aménager une partie du GR121 qui traverse notre commune, et qui s'appelle carrière Montus (cette carrière commence au niveau de la rue Emile Thibaut).

La subvention susceptible d'être accordée pour la réalisation des travaux couvre au maximum 80 % de la dépense. Par ailleurs, cette aide départementale est plafonnée à 8 400 € HT.

Les travaux comprennent :

- l'installation d'une barrière pour interdire l'accès aux véhicules à moteur,
- l'installation d'un banc,
- la pose d'une signalétique indiquant que cette carrière est réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers,
- la plantation d'espèces régionales sur le talus pour le stabiliser compte tenu du dénivelé et des dégâts causés par les eaux de ruissellement.

Le montant des travaux ainsi décrits s'élève à 9 390,30 € HT.

Le projet sera financé à 80% par le département et à 20% par la commune.

Il est indiqué à l'assemblée que la commune dans le cadre de l'opération « Plantons le décor » a demandé à l'association d'insertion Minos de planter 2 kits haie basse tige et 10 perches de saule. Ces travaux ne sont pas repris dans la demande de subvention au motif que les travaux ne peuvent être réalisés qu'après l'accord du Département, mais qu'il convenait de commencer la réhabilitation de ce chemin de randonnée.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide : d'approuver le projet d'aménagement d'une partie du GR 121, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Département une subvention d'équipement d'une partie du GR121, avec engagement de la commune de réaliser les travaux, à maintenir en bon état le chemin, le mobilier et les plantations mis en place au moyen de la subvention.

> Tarif de lavage du sol de la salle des fêtes

Il est exposé à l'assemblée que la salle des fêtes est mise à la disposition des associations et des familles de la commune pour organiser des manifestations, des repas en particulier.

L'assemblée est informée que le nettoyage du sol de la salle des fêtes est souvent réalisé de manière insatisfaisante et qu'il convient de proposer aux associations et aux familles d'assurer le balayage de la salle et que le lavage du sol soit effectué par le personnel municipal moyennant une rétribution de 50 €.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide : d'ajouter au tarif de location de la salle des fêtes le lavage du sol par le personnel municipal moyennant une participation de 50 € pour chaque lavage.

> Prise en charge du drapeau des anciens combattants

L'assemblée est informée que M^r le Président de la FNACA, René LAURENT a signalé à M^r le Maire que la FNACA avait reçu le drapeau des anciens combattants de la 1^{ère} et de la 2^{ème} guerre mondiale du

fait de la disparition progressive de ces anciens combattants.

M^r le Président de la FNACA indique que maintenant leur association n'est plus en mesure d'en assurer la garde et qu'il souhaite transmettre à la commune la garde de ce drapeau, et qu'il convient d'en prendre soin eu égard aux morts des différentes guerres.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide : de recueillir le drapeau des anciens combattants des mains de M^r le Président de la FNACA et de l'exposer dans les locaux de la mairie en mémoire des personnes qui ont combattu pour la France.

> Nouvelle motion sur le projet de reconstruction de la ligne électrique à 400 000 volts

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 4 octobre 2013 une motion a été décidée et qu'à ce jour RTE n'a pas répondu aux inquiétudes exprimées dans la motion, notamment :

- sur l'opportunité du projet,
- sur les critères permettant de déterminer le fuseau de moindre impact,
- sur la santé de la population,
- sur le patrimoine bâti d'habitation,
- sur l'environnement.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'interpeller de nouveau RTE au moyen d'une autre motion.

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition de motion suivante :

Considérant qu'en vertu de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la commune constitue le premier niveau de l'administration publique et le premier échelon de proximité et qu'elle est au cœur de toutes les préoccupations de nos concitoyens.

Considérant la motion prise par le conseil municipale le 4 Octobre 2013

Considérant que la réponse apportée par RTE le 13 décembre 2013 aux différentes exigences posées par la Motion du 4 octobre 2013 n'apporte pas de réponse satisfaisante notamment sur :

1. La prise en compte du risque potentiel pour la santé de nos populations. RTE a conçu de nouveaux pylônes pour limiter l'exposition aux ondes électromagnétiques leur permettant de réduire la distance de précaution à 70 mètres (au lieu des 100 mètres demandés). Pourquoi RTE maintient sa position initiale, à savoir : aucune habitation en surplomb, c'est à dire à moins de 35 mètres ?
2. le préjudice patrimonial des biens impactés. Il faut rappeler qu'un grand nombre d'habitants est propriétaire de son logement et que dans un contexte de crise, la propriété immobilière et foncière constitue une valeur refuge. Dès lors, la notion de préjudice « visuel » subi est insuffisante. Aucune définition de ce préjudice visuel n'est donnée et son évaluation, par une commission départementale d'évaluation amiable, sera effectuée une fois le tracé défini, en dehors de toute concertation préalable.
3. la préservation des espaces naturels et agricoles. Le projet d'aménagement et de développement durable de Mons-en-Pévèle tel que défini dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) voté le 7 février 2013 souligne l'importance des espaces naturels et agricoles dans le devenir de la commune. A ce titre, le conseil municipal considère qu'une étude sur la possibilité d'un enfouissement partiel aurait constitué une volonté de concertation et de prise en compte de la dimension environnementale. Le rejet de cette option par RTE démontre que le critère économique du projet prévaut sur le cadre environnemental des territoires traversés.

Le conseil municipal de Mons-en-Pévèle estime que :

- Le projet de RTE comportant toujours un risque potentiel pour la santé des habitants, il justifie l'application du principe de précaution.
- La prise en compte du préjudice patrimonial est insuffisant.
- Le projet ne préserve pas suffisamment les espaces naturels et agricoles.

Après débats, Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- de demander l'abandon du projet,
- d'envoyer la présente motion à RTE afin de l'informer de la position de la commune de Mons-en-Pévèle sur le projet d'implantation de la ligne THT AVELIN-GAVRELLE,
- d'envoyer la présente motion aux communes impactées.

> Création du SIVU, vote des statuts du SIVU et adhésion au SIVU (dans le cadre de la création de la ligne THT)

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que :

- par délibération du 4 Octobre 2013 et du 28 février 2014, le Conseil Municipal a voté deux motions relatives au projet de construction d'une ligne à haute tension (400 000 Volts) entre AVELIN et GAVRELLE.

- Par délibération du 28 février 2014, le Conseil Municipal a décidé d'accepter les statuts du SIVU, qui aura pour objet : la préservation de l'environnement, la protection de la santé et de la défense des intérêts des populations concernées par le tracé de la nouvelle ligne THT AVELIN-GAVRELLE et d'y adhérer.

Monsieur le Maire indique qu'à ce jour RTE n'a pas répondu aux inquiétudes exprimées dans la motion, et qu'il convient de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) réunissant les communes de la Pévèle concernées afin de mutualiser des moyens pour défendre les intérêts des populations et le territoire de la Pévèle face au projet de RTE.

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal, pour accepter les nouveaux statuts et donner l'autorisation de créer un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) regroupant les communes de : Attiches - Bersée - Faumont - Leforest - Mérignies - Mons-en-Pévèle - Tourmignies. Ce syndicat aura pour objet : la préservation de l'environnement, la protection de la santé et de la défense des intérêts des populations concernées par le tracé de la nouvelle ligne THT AVELIN-GAVRELLE.

Une participation financière est prévue à hauteur de 10 centimes d'euros par habitant, soit 218 € pour la ville de Mons-en-Pévèle pour chaque commune membre sur la base de la population INSEE au 1^{er} Janvier 2014 ; chaque commune membre sera représentée par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'accepter et d'autoriser la création du SIVU et d'y adhérer,
- D'adopter le projet de statuts du SIVU dont l'appellation sera « SIVU des communes riveraines de la ligne THT AVELIN-GAVRELLE »,
- D'attribuer une participation financière de 218 euros (deux cent dix huit euros) « SIVU des communes riveraines de la ligne THT AVELIN-GAVRELLE »,
- De donner pouvoir au représentant de l'Etat pour entériner la création du SIVU par arrêté préfectoral.

> Désignation des représentants de la commune au SIVU

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune au SIVU, objet de la délibération précédente.

Election des deux délégués titulaires :

M^r Eric MOMONT à l'unanimité

M^r Michel BURNY à l'unanimité

Election des deux délégués suppléants :

M^r Pierre DELEBASSE à l'unanimité

M^r Alain COURSELLE à l'unanimité

> Appel d'offres travaux rue du Moulin et parking giratoire RD 120/954 - désignation de l'entreprise

Il est rappelé à l'assemblée que l'équipe municipale a entrepris en 2006 et 2007 un travail de réflexion sur l'amélioration du cadre de vie (étude FDAN) notamment en centre bourg (renforcement des déplacements piétonniers, mise aux normes PMR des voiries, amélioration des liaisons entre les bâtiments publics, et valorisation du patrimoine de la commune). Un premier ensemble de travaux a été réalisé en 2008 par le réaménagement des places de l'église et de l'école.

Dans la continuité de l'étude FDAN cadre de vie de 2007, la commune a entrepris en décembre 2010 l'étude d'une liaison piédestre mairie-école au travers de la création d'une zone de stationnement, suite à l'opportunité d'acquérir une parcelle de terrain en face de la mairie, ainsi qu'une rénovation qualitative de la rue de la Place et de la rue du Moulin.

Par délibération N° 11/76 du 15/12/2012, la mission d'étude du réaménagement des voiries du centre bourg a été confiée à P2L. Ce projet ambitieux pour la commune sera réalisé en 3 tranches sur plusieurs années successives.

La 1^{ère} tranche de travaux a été réalisée en 2013 par le réaménagement de la rue de la place, la création du parking en face de la mairie.

La 2^{ème} tranche concerne le réaménagement de la rue du Moulin depuis le carrefour avec la rue St Jean jusqu'au moulin Waast, y compris le carrefour avec la rue Emile Thibaut, ainsi que l'aménagement d'un parking au giratoire des RD 954 et 120.

A cet effet, il ajoute qu'un appel d'offres a été réalisé suivant la procédure adaptée de l'article 28 du code des marchés publics, avec négociation. La publicité a été faite au BOAMP.

8 entreprises ont déposé un dossier. Les plis ont été remis aux bureaux d'études qui nous assistent dans la réalisation de ces travaux, pour analyser le contenu des offres.

Une commission d'appel d'offres s'est tenue le mercredi 26/02/2014, pour prendre connaissance du contenu des offres et retenir la Sté la mieux disante, conformément au cahier des charges de l'appel d'offres.

Après lecture et analyse du document, il apparaît que la société la mieux disante est : SNC EIFFAGE - rue Gabriel Péri - 59273 FRETIN pour un montant de 476 463,16 € HT, soit 571 755,79 € TTC.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de retenir la Sté SNC EIFFAGE - rue Gabriel Péri - 59273 FRETIN pour réaliser le réaménagement de la rue du Moulin depuis le carrefour avec la rue St Jean jusqu'au moulin Waast, y compris le carrefour avec la rue Emile Thibaut, ainsi que l'aménagement d'un parking au giratoire des RD 954 et 120 pour un montant de 476 463,16 € HT soit 571 755,79 € TTC, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces afférentes à ce marché.

> **Convention avec le Département pour le parking du giratoire RD 954/120**

Il est exposé à l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser un parking en face de la boulangerie, au niveau du giratoire entre la RD 120 et la RD 954, pour améliorer le stationnement jugé souvent dangereux en cet endroit, du fait de la fréquentation importante de la boulangerie.

L'assemblée est informée que l'estimation faite par maîtrise d'œuvre (P2I ingénierie) est de 62 000 € TTC et que la réalisation des travaux est programmée pour le 2ème trimestre 2014.

Il est précisé que ce parking sera réalisé sur un terrain départemental et qu'il convient de solliciter une convention auprès du Département du Nord pour réaliser ces travaux.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- d'approuver le projet de parking,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Département la signature d'une convention autorisant la construction de ce parking et précisant que l'entretien de la zone y compris les espaces verts sera assuré par la commune.

> **Constitution de la commission municipale des marchés publics**

Le Conseil Municipal, considérant la nécessité de constituer une nouvelle commission municipale des marchés publics, appels d'offres et adjudications, à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux, décide de procéder à la désignation des membres titulaires et suppléants appelés à faire partie de la commission présidée, de droit, par Monsieur Eric MOMONT, Maire de la commune :

Ont été désignés :

Membres titulaires :

Charles DENAISON,
Anne-Sabine MASCAUT,
Alain COURSELLE.

Membres suppléants :

Michel BURNY,
Bernard DORESSE,
Sophie CASSEZ.

> **Constitution des commissions municipales**

Commission travaux : Eric MOMONT - Charles DENAISON - Sophie CASSEZ - Damien THIBAUT- Pierre DELEBASSE - Christine LIEVENS.

Commission finances et marchés publics : Eric MOMONT - Anne-Sabine MASCAUT.

Commission environnement et cadre de vie : Michel BURNY- Monique BOONE - Philippe LESTAVEL - Bernard DORESSE - Pierre DELEBASSE.

Commission communication : Cyrille LEMAIRE - Cyril BLONDEL - Monique BOONE - Marie BOCQUET.

Commission activités scolaires et périscolaires : Eric MOMONT - Jocelyne HANZELIN - Marie BOCQUET - Alain COURSELLE - Danielle BOBAN - Christine LIEVENS.

Commission animation (sports et associations) : Alain COURSELLE - Marie-Hélène STEUX - Danielle BOBAN - Jocelyne HANZELIN.

> **Constitution de la commission aménagement de la zone à urbaniser 1AU**

Eric MOMONT - Charles DENAISON - Bernard DORESSE - Alain COURSELLE - Anne-Sabine MASCAUT - Michel BURNY- Philippe LESTAVEL - Sophie CASSEZ - Damien THIBAUT.

> **Désignation de délégués au sein du syndicat d'électrification de la région de Mons-en-Pévèle (sermep)**

Le Conseil Municipal, considérant la nécessité de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au sein de l'assemblée délibérante du Syndicat d'Electrification de la Région de Mons-en-Pévèle (SERMEP) en raison du renouvellement des Conseils Municipaux, décide de procéder à la désignation des délégués.

Ont été désignés :

Délégués titulaires :

Charles DENAISON,
Michel BURNY.

Délégués suppléants :

Alain COURSELLE,
Anne-Sabine MASCAUT.

> **Désignation des membres siégeant au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Il est rappelé à l'Assemblée que le mandat des représentants du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est expiré au renouvellement général des conseils municipaux.

L'Assemblée est, en conséquence, invitée à procéder à la désignation de nouveaux membres.

M. Eric MOMONT, Maire, est président d'office ; le Conseil Municipal désigne comme membres :

Bernard DORESSE - Danielle BOBAN - Corinne TUFFIER - Philippe LESTAVEL - Jocelyne HANZELIN.

> **Désignation des représentants de la commune auprès du Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle (SIM)**

Sur proposition de M. Le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les personnes dont les noms suivent aux fins d'assurer la représentation de la Commune

au sein du Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle : Eric MOMONT, Maire - Alain COURSELLE - Jocelyne HANZELIN - Marie-Hélène STEUX - Monique BOONE - Corinne TUFFIER - Danielle BOBAN.

> **Désignation d'un représentant de la mission locale « Pévèle-Mélantois-Carembault »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confie à Bernard DORESSE, le soin de représenter la commune au sein du Conseil d'Administration de la mission locale « Pévèle-Mélantois-Carembault », association de la loi 1901, en charge de l'accueil et de l'orientation des jeunes de 18 à 25 ans en difficulté, dont le siège est à Fâches Thumesnil.

> **Fixation des taux d'imposition**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide de fixer les taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2014 comme suit :

Taxe d'habitation	13,67%
Taxe foncière bâti	15,90%
Taxe foncière non bâti	56,53%

> **Subvention au CCAS**

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public communal compétent en matière d'aide sociale et d'action sociale et a pour principale mission l'aide aux personnes en difficulté.

La ville accorde chaque année une subvention au CCAS pour lui permettre de mener à bien ses actions.

Le conseil municipal décide d'approuver le montant de la subvention allouée au CCAS pour un montant de 7 000 €.

> **Subvention au Syndicat d'Initiative**

Le Syndicat d'Initiative par ses actions de qualité (expositions, concerts, etc.) met en valeur et fait découvrir les richesses patrimoniales de la commune.

Le conseil municipal décide d'approuver le montant de la subvention allouée au Syndicat d'Initiative fixé à 2 000 €.

> **Subvention à l'association Pévèle 1214-1304**

L'association Pévèle 1214-1304, fondée le 11 mars 2011, a pour but de promouvoir l'Histoire des batailles de Bouvines 1214 et de Mons-en-Pévèle 1304. Ses moyens d'action sont notamment la création puis l'animation d'une salle d'exposition permanente, les expositions, les publications, les conférences, l'organisation de manifestations et toute initiative pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association, la vente permanente et occasionnelle de tous produits ou services

entrant dans le cadre de son objet ou de contribuer à sa réalisation.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité de signer une convention par objectifs avec l'association Pévèle 1214-1304 au titre de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relatif à la transparence des aides financières octroyées par les personnes publiques car le montant de la subvention est supérieur à 23 000 €.

Le conseil municipal décide d'approuver le montant de la subvention allouée à l'association Pévèle 1214-1304 fixée à 28 000 €.

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec l'association Pévèle 1214-1304 pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015.

> Subventions aux diverses associations

Pour obtenir une subvention chaque association doit fournir une demande écrite à laquelle sont joints le compte d'exploitation de l'année terminée, le budget prévisionnel de l'année en cours et un compte rendu de son assemblée générale ordinaire. La commission animation s'est réunie pour proposer les subventions. **Le montant total de ces subventions est de : 18 676 €.**

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- Jean-Claude DORCHIES décédé le 17/03/2014
- Madeleine COGET veuve MULIER décédée le 24/04/2014
- Lucien BARBAUX décédé le 24/05/2014

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches.

NAISSANCES :

- Ruben et Achille CIEPLICKI nés le 22/01/2014 (170, rue Saint Jean)
- Julia RICOURT née le 04/01/2014 (148, cité du Wacca)
- Louis CHARLON né le 25/02/2014 (14, rue de Secmont)
- Louis CATEZ né le 03/03/2014 (405, rue de la Distillerie)
- Arthur BOULINGUEZ né le 06/03/2014 (98, rue Ferdinand Béghin)
- Isaac MAURIN né le 10/03/2014 (46, rue Saint Jean)

Toutes nos félicitations aux parents !

MARIAGE :

- Aurélie TOP et Thomas ALLANIC

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

**Le 03 octobre
et le 5 décembre 2014**

NOUVEAU !

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles (en PDF) sur notre site dans la partie "Mairie", sous la photo, en haut de la page.

@ nouvelles du WEB

Près de 35 photos et articles ont été publiés dans la partie "Photos des événements" du site depuis la parution du dernier Mons-en-Nouvelles. Notre site internet a franchi le cap des 50 000 connexions ! Merci à tous les internautes qui le consultent régulièrement. Dernières brèves mises en ligne :

Elections européennes

Résultats à Mons-en-Pévèle
Dimanche 25 mai 2014

Maxi chaîne humaine contre le projet RTE

La présence des élus remarquée
Samedi 24 mai 2014

Fête des mères

Bonne fête !
Vendredi 23 mai 2014

Banquet des Toujours jeunes

Une belle après-midi !
Dimanche 18 mai 2014

Salle des batailles

Inauguration officielle
Samedi 17 mai 2014

Rythmes scolaires

Un projet concerté pour les enfants
Jeudi 15 mai 2014

69^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Devoir de mémoire
Jeudi 8 mai 2014

Cérémonie de la fête du travail

Quelques travailleurs mis à l'honneur
Jeudi 8 mai 2014

Paris-Roubaix 2014

Nikki Terpstra vole la vedette
Dimanche 13 avril 2014



Projet de ligne THT. Mobilisons nous !

Un compte-rendu et une pétition.
Avril 2014

Meuh !

Nous voilà !
Avril 2014

Classe de découverte en Angleterre

Welcome back !
jeudi 10 avril 2014

Les comédiens sous le charme du Nord !

En attendant la diffusion...
Le mardi 15 avril 2014

Le Syndicat d'Initiative réunit

4 artistes à la cense abbatale
les 4, 5 et 6 avril 2014

Mise en place du conseil municipal

Le Maire, les adjoints et les conseillers délégués
Dimanche 30 mars 2014



Faites le plein d'idées pour les vacances !
Poussez la porte de l'une des deux antennes de l'OTPC !

Office de tourisme Pévèle-Carembault : le plein d'idées pour l'été !

A pied ou à vélo, en famille ou entre amis, ça randonne sur nos chemins avec l'Office de Tourisme Pévèle Carembault ! A l'approche des beaux jours et de la période estivale, quelques idées...

A pied, oxygénez-vous sur nos chemins, un jeudi par mois, avec l'un de nos Ambassadeurs !

Prestations gratuites, les randonnées pédestres constituent de véritables moments conviviaux. Nos ambassadeurs qui vivent sur le territoire sont heureux de vous inviter à découvrir nos sentiers balisés, en toute sécurité.

Dates à retenir :

- **19 juin** : « Circuit des Osiers », 9,5km, à 14h30, RDV salle des fêtes de CYSOING ;
- **28 août** : « Moulin de Vertain », 11,5km, départ à 14h30, RDV gare de TEMPLEUVE ;
- **25 septembre** : « Circuit de Phalempin », 7km, départ à 14h30, RDV parking des étangs, Forêt de Phalempin.

Il est conseillé de s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme et d'avoir l'équipement adapté à la randonnée (chaussures, manteau, bouteilles d'eau...).

Baladez-vous en famille !

Pour la première fois, dans le cadre des Mercredis de l'Envi, l'Office de Tourisme vous propose des petites randonnées pédestres, de courtes distances, adaptées aux enfants. En cours de chemin, une surprise est réservée aux bambins et à la fin de la balade, un goûter est offert.

Deux dates à retenir pour cet été :

- le mercredi 30 juillet : « Autour des voyettes » en partenariat avec le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle, rando 4km, Départ à 14h30, RDV Office de

Tourisme - antenne de Mons-en-Pévèle
- le mercredi 13 août : « Découverte de Cysoing », rando 3km environ, Départ à 14h30, RDV Office de Tourisme - antenne de Cysoing

Ces randonnées sont des prestations gratuites. La réservation est obligatoire auprès de l'Office de Tourisme pour pouvoir proposer une activité de qualité en fonction du nombre de personnes inscrites.

Il est demandé aux participants de mettre des chaussures adaptées à la marche (petites baskets conseillées).

A vélo, prenez le temps de rouler et d'observer nos chemins !

Au départ de Bouvines ou de Mons-en-Pévèle, parcourez le circuit « Sur les traces des batailles de Bouvines et de Mons-en-Pévèle », de 42km, avec vos vélos, le jour de votre choix et résolvez des énigmes !



Gratuit et pendant tout l'été jusqu'à fin Septembre, ce rallye a été co-organisé avec les associations Bouvines 2014 et la Salle des Batailles de Mons-en-Pévèle, en partenariat avec Nord Tourisme.

Les données, le circuit et le questionnaire, sont en téléchargement sur le site web de l'Office de Tourisme <http://www.tourisme-paysdepevele.fr/fr/randonnees-nature/rallye-a-velo-d-ete> ainsi que sur www.tourisme-nord.fr/rallye-velo-ete et 3 autres circuits, dans le département du Nord, sont également accessibles.

Bientôt, des bons de réductions seront mis en ligne. Vous pourrez bénéficier d'offres auprès de certains restaurants, lieux de visites et/ou bars, le long du circuit.

A vos appareils photos. Venez apprendre ou vous perfectionner à photographier la nature !

Le jeudi 26 juin, l'Office de Tourisme vous propose de participer à une « Rando Photos » lors de laquelle vous seront donnés conseils et astuces à gogo pour faire de belles photos ; en collaboration avec les animateurs des Cybercentres Pévèle Carembault !

De 10h à 16h, au départ de l'Office de Tourisme - antenne de Mons-en-Pévèle, vous pourrez vous exercer pendant 12km.

Cette « rando photo » est gratuite. La réservation est obligatoire auprès de l'Office de Tourisme pour pouvoir proposer une activité de qualité en fonction du nombre de personnes inscrites.

Il est demandé aux participants d'apporter leurs appareils photos, tablettes ou smartphones, ainsi qu'un pique-nique et de mettre des chaussures adaptées à la marche.



Immortalisez vos moments de convivialité, en vélo, sur nos chemins ou dans nos villages, en participant à la 2^{ème} édition du Concours Photo de l'Office de Tourisme !

Jusqu'au 31 juillet, les participants sont invités à parcourir les 38 communes de la Communauté de Communes Pévèle Carembault et à réaliser leurs plus belles photos sur le thème suivant : "Le vélo en Pévèle Carembault".

Le concours est ouvert aux photographes amateurs dans la catégorie « Adultes », plus de 16 ans. Les photographes « en herbe » peuvent également concourir dans la catégorie « Enfant », moins de 16 ans. De nombreuses récompenses seront offertes lors d'une remise de prix à la mi-octobre.

Catégorie « Adulte » :

- 1^{er} prix d'une valeur de 159€
- 2^{ème} prix d'une valeur de 112€
- 3^{ème} prix d'une valeur de 74€

Catégorie « Enfant » :

- 1^{er} prix d'une valeur de 150€
- 2^{ème} prix d'une valeur de 100€
- 3^{ème} prix d'une valeur de 59€

En août et septembre 2014, les photos des participants seront exposées dans les antennes de l'Office de Tourisme Pévèle Carembault à Cysoing et Mons-en-Pévèle lors de l'exposition « Droit de regard ! ».

Le public pourra ainsi voter pour son cliché favori et devenir la dernière voix du jury qui sélectionnera et récompensera les trois meilleures photos de chaque catégorie.



En 2014, nos différents partenaires sont : le BC Orchies, L'estaminet « Au coin de la reine » de Bruxelles Antiques à Ennevelin, la chambre d'hôtes « La Cense du Pont » à Bachy, le restaurant-estaminet « La Couturette » de Saméon, la brasserie gourmande « Les deux gourmets » de Cysoing, le restaurant « L'engrenage » et le golf de Mérignies, Le Cinéma « Modern, Olympia » de Templeuve, le restaurant « Le Pavé Gourmand » d'Orchies et le musée « la Salle des batailles » de Mons-en-Pévèle.

Pour participer, vous pouvez télécharger le dossier de participation sur le site web de l'Office de Tourisme <http://www.tourisme-paysdepevele.fr/fr/infos-pratiques/concours-photo/489-concours-photo-2014> ou venir retirer un dossier directement dans l'une des 2 antennes de l'Office de Tourisme Pévèle Carembault.

Elodie PAILLEUX
Crédit photos : OTPC

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme
en Pays de Pévèle Carembault
otpp@cc-paysdepevele.fr
<http://www.tourisme-paysdepevele.fr>

> Antenne de CYSOING :
9, rue Salvador Allende
Tél. : 03 20 71 03 83

Mardi : 10h-12h30 & 14h-17h
Mercredi : 10h-12h30
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h30

> Antenne de MONS-EN-PEVELE :
50, Place du 19 Mars 1962
Tél. : 03 20 34 72 65

Mercredi : 14h-17h
Jeudi : 10h-12h30 & 14h-17h
Vendredi : 10h-12h30
Samedi : 9h-12h30

Suivez-nous sur Facebook !



sport

Félicitations à nos champions !



A la fin du match France-Irlande au stade de France, Alexandre a donné son maillot de match à sa maman qui peut être bien fière de son "petit"

Alors que nous bouclons la mise en page de ce Mons-en-Nouvelles, **Alexandre FLANQUART** dont les parents vivent à Mons-en-Pévèle s'est envolé pour quatre semaines au bout du monde, en Australie, avec l'équipe nationale. A nouveau sélectionné, nul doute qu'il sera titulaire ou qu'il entrera, à plusieurs reprises, sur le terrain lors des trois matchs prévus en juin. Cette sélection, il la doit à un beau parcours, cette année. Depuis la tournée en Nouvelle Zélande en Juin 2013, Alexandre a terminé sa saison 2013-2014 avec le Stade français Paris à la 7^{ème} place du Top 14. Cette saison, il a joué 21 matches dont 16 en tant que titulaire. Il a mis un essai contre Perpignan le 24-08-2013 et un autre contre Toulouse le 22-03-2014. Au niveau international, le rugbyman a été convoqué à plusieurs reprises en équipe de France. Même lorsqu'il était remplaçant (Ecosse-France, le 8 mars et France-Irlande au stade de France le 13 mars), il est toujours rentré en cours de match.



Comme Alexandre FLANQUART, **Flavie PERZ** (Résidence les Vergers) porte le maillot bleu (celui de l'équipe de foot). Habituellement, c'est en jouant au football qu'elle s'illustre mais Flavie a plus d'une corde à son arc et s'est classée 1^{ère} aux OLYMPAC organisés par le PHALEMPIN ATHLETIC CLUB (challenge athlétique).

Une bien belle performance !

Carnet de voyage : Le Team Pévèle aventure au Maroc

Cette année le TEAM PEVELE AVENTURE est reparti, pour la 3^{ème} fois, au Maroc du 26 avril au 9 mai.



2500 km parcourus à travers pistes et dunes sous une chaleur excédant parfois les 50° !

Grâce à une bonne préparation mécanique effectuée par Esprit Cross et 4M et un entraînement physique régulier, le Raid s'est déroulé sans problème pour nos Pévélois qui se classent 15^{ème} et 17^{ème} sur 80 participants (classement motards) et 13^{ème} sur 47 en 4x4 (équipage d'Aimée et Henri).

Nous partons avec les associations SRA de Mazan et Sud Expé de Martigues qui ont remis, grâce aux dons, une somme de 3000 euros à la fondation pour la jeunesse et la formation. 30 téléviseurs ont été offerts ainsi que des cartons de fournitures scolaires et des vêtements. Personnellement, nous avons remis à une école lors de notre passage des livres, cahiers, crayons et friandises très appréciés par l'instituteur et les enfants.



Vincent n'a pas participé au Raid cette année car il a repris, le 1^{er} avril, l'agence RENAULT précédemment tenue par Didier LAURENT. C'est désormais sous le nom de CUPERS AUTOMOBILE (toujours agent RENAULT et DACIA) que Vincent et son équipe vous accueillent pour vos réparations mécaniques et tôleries : toutes marques, toutes assurances, bris de glace, réparation impacts, ventes véhicules neufs et occasions. Un accueil chaleureux et compétent vous attend du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 14h à 18h30. Pour information, le garage ne fermera, pour les congés, que 2 semaines en août soit du lundi 11 au vendredi 22 inclus.

Texte et photos : Aimée CUPERS



Financé à 80% par le Département et à 20% par la commune, l'aménagement du chemin (dont l'entrée se trouve rue Emile THIBAUT) permet de rejoindre les hauteurs du village

Aménagement d'une partie du GR 121 : la Carrière Montus

Afin d'aménager la carrière Montus, un dossier de demande de subvention d'équipement va être adressé prochainement au CG 59.

Cependant afin de profiter de l'opération "**Plantons le décor**", des plantations de perches de saules et de kits de haies champêtres ont été effectuées avec le concours de l'association Intermaide.

Les autres aménagements seront réalisés à la fin du 1^{er} semestre 2014

(installation d'une barrière, d'un banc, pose d'une signalétique et plantations d'espèces régionales pour stabiliser le talus au bout du chemin).

Texte : Bernard DORESSE
Photo : Cyrille LEMAIRE



Des cigognes aperçues dans le village

Fin mars, en se promenant, un habitant de Mons-en-Pévèle (Didier DUBAELE) a eu la belle surprise de se retrouver nez à bec avec une vingtaine de cigognes qui avaient fait escale dans la plaine de Secmont.

Faut-il y voir un lien de cause à effet entre le nombre de naissances élevé à Mons-en-Pévèle (lire notre légende dans le pêle mêle en quatrième de couverture) ?

Merci pour la photo. N'hésitez pas à nous envoyer de belles photos (insolites ou pas...) que nous pourrions publier dans les prochains numéros de Mons-en-Nouvelles.

Texte : Cyrille LEMAIRE
Photo : Didier DUBAELE



Meuh ! Nous re-voilà ! Bienvenue à HESTIMENCE et HACIENDA !

Ces demoiselles arrivées de l'Institut de Genech se délectent de l'herbe du verger conservatoire.

Elles ont été rejointes par une autre "copine".

Texte : Michel BURNY
Photo : Cyrille LEMAIRE

15 tonnes de compost distribuées

La distribution de compost organisée le samedi 15 mars et placée sous le signe de la convivialité et de l'entraide, a rencontré un vif succès.

Les 15 tonnes de compost mises à la disposition de la commune par la CCPC et le SYMIDEME, ont été distribuées dans la journée, au grand plaisir des Pévéloises et des Pévélois

Il est rappelé aux utilisateurs que cet amendement organique, composé de sous-produits de tonte, d'élagage et de restes alimentaires provenant de nos déchets, n'est pas du terreau mais un engrais naturel. Il doit être utilisé comme tel en respectant les pourcentages définis dans le petit document établi par le SYMIDEME et remis à chacun.

**NOUS SOUHAITONS
BEAUCOUP DE REUSSITE
AUX AMOUREUX DES POTAGERS
ET MASSIFS FLEURIS !**

Texte : Michel BURNY
Photo : Cyrille LEMAIRE



Les travaux des Amis de Paris-Roubaix contribuent à valoriser des chemins de promenade et à sécuriser le passage des coureurs

Le chemin de la Croix Blanche mène au paradis

Non, il ne s'agit pas d'un chemin de croix, mais d'un charmant chemin pavé bucolique comme on les aime pour Paris-Roubaix. Mais, ce chemin avait pris, au fil du temps, quelques rides.

En effet, à certains endroits, sont apparues des ornières qui rendaient le chemin parfois difficilement carrossable. **Alors, cette année, pour le passage de Paris-Roubaix et du Tour de France**, pas moins de 170 élèves du Lycée Professionnel Horticole de Lomme se sont relayés pour repaver environ 100 m². Il s'agit de jeunes ou d'adultes en formation pour les travaux d'aménagement paysager. Ces derniers trouvent dans ces travaux pratiques sur le terrain, une motivation et une fierté supplémentaire. Ils se sentent utiles, voilà l'essentiel.

Tout n'a pas pu être fait cette année, nous reviendrons l'an prochain pour une deuxième tranche de travaux.

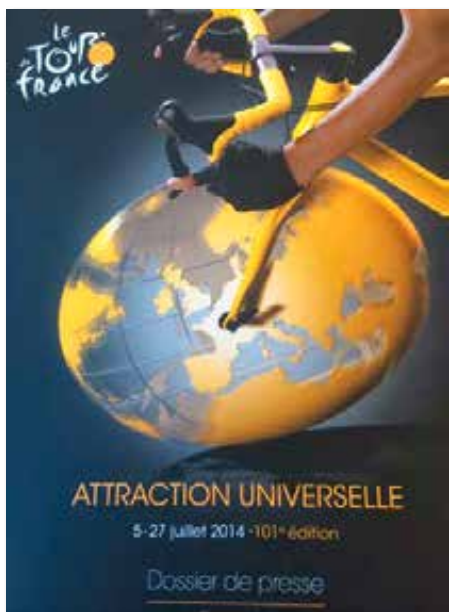
Nous tenons à remercier la commune de Mons-en-Pévèle pour son accueil et pour l'aide logistique qu'elle nous a apportée.

A l'année prochaine.

François DOULCIER
Président des Amis de Paris-Roubaix
Photo : Cyrille LEMAIRE



Boonen à la sortie du secteur pavé lors du Paris-Roubaix 2014
Photo : Cyrille LEMAIRE



Les pavés du Paris-Roubaix seront empruntés, à nouveau, à deux reprises début juillet : le 9 juillet lors du Tour de France et le 13 juillet lors de la Ronde Pévéloise

GRAND PRIX DE PONT-À-MARCO
RONDE PÉVELOISE
Dimanche 13 juillet 2014
22 équipes dont 15 professionnelles

Nord Départ 18h00 Arrivée 16h30

10 Boucles autour de Mons en Pévèle
Pavé du Cimetière Pas Roland

TRIDEM, coved, SERVICES TRANSPORTS SERVICES, SIM, malaquin, op, GALERIES, COLAS, Ramery

Image: www.lesamisdeparisroubaix.fr

Cyclotourisme : un rallye vélo sur les traces des batailles

Nord Tourisme vous propose de partir, en vélo, à votre rythme, sur les traces des lieux historiques du Nord. Pour ce faire, vous pouvez télécharger les circuits et questionnaires !

Nord Tourisme : <http://www.tourisme-nord.fr/Tourisme-Nord-le-guide-de-vos-vacances-et-week-end-dans-le-Nord/Balade-nature-et-rando2/A-velo/Rallye-velo-d-ete>

En route, des énigmes sont à résoudre ! C'est gratuit et ça dure tout l'été. L'un des quatre circuits proposés invite à partir sur les traces des batailles de Bouvines et Mons-en-Pévèle.

Renseignements : Office de Tourisme en Pévèle Carembault : <http://www.tourisme-paysdepevele.fr/fr/>



Ligne très haute tension



La participation des élus à la maxi chaîne humaine du 24 mai a été remarquable. L'occasion pour Eric MOMONT d'échanger avec les Pévèlois inquiets et de rappeler, par voie de presse, nos positions

Restons solidaires et mobilisés ! Le combat n'est pas fini !

Le lundi 2 juin dernier, à Thumeries, s'est tenue la troisième réunion de l'ILC (Instance Locale de Concertation). Présidée par le préfet, cette instance a pour mission de valider les différentes étapes de la concertation et elle réunit, pour ce faire, les services de l'Etat, les élus, les organismes socioprofessionnels, les associations, les gestionnaires d'infrastructures et RTE.

Dans le déroulé initialement prévu par RTE, le choix du fuseau "de moindre impact" (le couloir dans lequel la ligne THT passera) devait être révélé lors de cette réunion. Contre toute attente, et sur la pression des élus de la Pévèle, **le préfet** (représenté par le secrétaire général de la préfecture M^r Pinault) **a demandé à ce que l'enfouissement soit étudié, sérieusement, comme alternative à la ligne aérienne.** De fait, le choix du fuseau a été reporté à une date ultérieure.

C'est une victoire obtenue grâce à l'action commune des élus (Attiches, Bersée, Leforest, Mérignies, Mons-en-Pévèle et Tourmignies) **et des habitants de la Pévèle, largement mobilisés.** Chacun, jouant son rôle, a perturbé le bon déroulement d'une concertation convenue.

Mais... **il reste à faire !** Il faut maintenant étudier « partiellement » la faisabilité d'un enfouissement partiel ou total sur le territoire de la Pévèle et... ailleurs. Si l'enfouissement présente l'avantage de préserver la santé publique, la qualité de nos paysages et la valeur patrimoniale des biens, il reste coûteux, plus difficile à réaliser techniquement (selon les options retenues) et aura un impact négatif sur l'environnement naturel et agricole.

Dans ce cadre, il nous faudra trouver des compétences techniques extérieures pour ne pas laisser la seule parole à RTE.

Le SIVU* (en cours de validation par les services préfectoraux) sera sans nul doute un outil nécessaire pour y parvenir. **Mais nous aurons, plus que jamais, besoin de la mobilisation de la population au travers de ses associations.** Car sur cette victoire plane un danger : celui de la démobilité des riverains et des communes « épargnés ».

En effet, le report du choix du fuseau, pour études complémentaires, a conduit à l'abandon de six fuseaux dans la Pévèle (les plus à l'Est) et de deux dans l'Arrageois.

Plus que jamais, la population doit rester solidaire, mobilisée car le combat est loin d'être fini ! Il reste encore des tracés potentiels (les fuseaux les plus à l'ouest) et des habitants impactés.

J'ai rappelé lors de l'ILC que la position de **la commune restera inflexible en ce qui concerne la défense de la santé, du patrimoine et de notre environnement** (tant agricole que naturel) **et que nous continuerons à nous opposer à tout tracé qui ne prendrait pas en compte ces principes** étant entendu que l'enfouissement était une solution qui permettrait d'associer intérêt public (s'il est démontré) et intérêt particulier.

Nous n'en attendons pas moins de la population de Mons-en-Pévèle. Rappelons, pour terminer, que **le débat parlementaire sur la transition énergétique débute en septembre prochain.**

A ce propos, le Sénateur Dominique BAILLY a pris position lors de l'ILC pour demander que la décision sur le projet Avelin - Gavrelle soit reportée le temps de connaître les orientations du gouvernement et leurs déclinaisons en région. Là encore, le temps joue en notre faveur.

Eric MOMONT,
Maire

* Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique regroupant les communes de : Attiches, Bersée, Leforest, Mérignies, Mons-en-Pévèle et Tourmignies aura pour objet "la préservation de l'environnement, la protection de la santé et de la défense des intérêts des populations concernées par le tracé de la nouvelle ligne THT AVELIN-GAVRELLE".

Page ci-contre :
Le 24 mai, une manifestation pacifique organisée par un collectif d'associations (dont l'ADBIM) invitait à former une maxi chaîne humaine pour s'opposer au projet de ligne THT. Une mobilisation réussie qui a rassemblé un millier de personnes. Les opposants au projet se sont ensuite rejoints dans une pâture pour former, symboliquement, les lettres NON THT (1^{ère} de couverture)

Soucieux de défendre les intérêts des villageois, le Conseil Municipal s'est mobilisé dès les premières heures :

- Dès le début de l'année 2012, nous vous informions du projet de reconstruction de la ligne THT (page 10 et 11, Mons-en-Nouvelles n° 17),
- Rédaction, en 2012, d'un cahier d'acteurs (avec d'autres communes) dans lequel nous faisons part de nos opinions et inquiétudes concernant le projet de reconstruction de la ligne à 400 000 volts reliant Avelin à Gavrelle. Document disponible dans la rubrique "Infos pratiques" de la partie "Mairie" de notre site,
- Participation de nos élus aux différentes commissions et à la soûte disante "concertation",
- Envoi d'une lettre ouverte à RTE en juin 2013 dans laquelle nous refusons de nous résigner et exigeons des réponses de la part de RTE. Document disponible dans la rubrique "Infos pratiques" de la partie "Mairie" de notre site,
- Organisation d'une réunion publique le 29 juillet 2013, dans un souci de transparence, afin de présenter les différents tracés possibles et les suites envisagées,
- Les questions posées par la commune restant sans réponse, vote d'une motion rappelant les exigences de la commune, à l'unanimité, lors du conseil municipal du vendredi 4 octobre 2013,
- Participation active de notre conseil à la création d'un SIVU,
- Soutien à l'association ADBM : subvention et soutien logistique pour la distribution d'une partie des tracts invitant à former une maxi chaîne humaine le 24 mai,
- Récemment, les conseillers municipaux ont fait du porte-à-porte afin d'inviter les habitants à signer une pétition (qui a recueilli plus de 1100 signatures) contre le projet de ligne THT. Document en ligne sur notre site.





WELCOME to LONDRES

Photos : Lucas LEMAIRE

Tous les deux ou trois ans une classe découverte est proposée aux plus grands élèves de notre école. Ce projet cofinancé par la municipalité et par l'Ape permet aux enfants de s'immerger pendant une semaine dans la culture et la langue d'un pays étranger accompagnés de leurs enseignantes, alliant ainsi découverte et expérience humaine unique.

Cette année, la classe découverte proposée aux élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 du 6 au 10 avril se déroulait en Angleterre. C'est ainsi près de 60 enfants qui ont eu la chance de vivre une expérience riche en émotions et en plaisirs. Qui mieux qu'eux pouvait donc nous faire le récit de cette belle aventure...

Dimanche 6 avril

Nous sommes partis à 7h00 et avons pris un bus à deux étages.

Nous avons passé les douanes vers 9h00 puis nous avons pris le Ferry.



Arrivés à Douvres, nous avons découvert le château à travers la brume. Avant la visite du château, nous avons mangé dans une grande pièce.

Alors que nous étions en train de rentrer dans le château, nous avons aperçu une mini relève de la garde et nous avons pris des photos, puis nous avons découvert le donjon du château.



Nous avons vu la salle du trône et avons fait une révérence devant le roi et la reine fictifs (représentés par deux de

nos camarades). Nous avons appris que chaque couple se présentant devant le couple royal devait faire une révérence.

Nous avons vu la chambre du roi. La couverture posée sur son lit a été faite en peau d'écureuil, il a fallu en tuer 500 pour la confectionner !

Nous avons aussi vu des canons dans les caves et quand nous sommes montés tout en haut du château, il y avait beaucoup de brume.

Marceau, Paolo, Maurine

Lundi 7 avril

On s'est réveillé à 8h et on a mangé notre premier breakfast : des toasts, des saucisses, des galettes de pommes de terre (pour le petit-déjeuner anglais) mais aussi des céréales au chocolat, nature ou des corn flakes (pour le petit-déjeuner français). Puis, on s'est préparé pour aller à Buckingham Palace voir la relève de la garde. Pour y aller nous avons traversé St James Park, il y avait des animaux dont des écureuils, des cygnes, des pélicans mais aussi de nombreux autres oiseaux.

Après avoir traversé St James Park, nous avons aperçu Buckingham Palace et la relève de la garde commença... Les gardes avaient des uniformes rouges et de grands chapeaux noirs faits traditionnellement en poils d'ours mais aujourd'hui ce sont des poils synthétiques.

Ensuite, vers 12h30 (heure anglaise ; 13h30 heure française), nous avons mangé des sandwiches et des chips devant l'abbaye de Westminster et avons fait une séance photos.



Après avoir mangé, vers 13 heures, nous sommes allés dans le London Eye, qui culmine à 135 mètres de haut et avons vu Big Ben, l'abbaye de Westminster, the Gherkin (le cornichon), mais aussi plein d'autres monuments. Une fois le tour fini, nous sommes allés voir un film en 4D sur London Eye. Il parlait de sa construction, car le London Eye comporte 32 nacelles qui peuvent accueillir jusqu'à 25 personnes. Il a été construit pour les festivités de l'an 2000. Puis, nous

sommes allés au British Museum où il y avait le buste de Ramsès II, qui a été volé aux Français, la pierre de Rosette qui a été écrite en 3 langues : le Grec ancien, le Hiéroglyphe et le Desmotique, et la statue de l'île de Pâques. Ensuite, nous avons regardé un film dans le car qui était « Alice au pays des merveilles ». Puis, nous sommes rentrés à l'Arethusa Center. Nous avons mangé du Fish & Chips qui se compose de frites, poisson, de petits pois et un yaourt en dessert. Comme c'était l'anniversaire de Lucy et de Manon, nous avons eu droit à du quatre-quarts.



Ensuite, vers 8h30, nous avons fait la veillée. Elle consistait, à la première manche, à deviner le titre et le chanteur d'une chanson, à la deuxième manche, d'en chanter une partie. Puis, nous sommes allés nous laver. La veillée finie, nous sommes allés nous coucher...

Lucie S., Manon Baudat, Louise, Lily-Rose, Lola et Camille.

Mardi 8 avril

Le matin, nous avons visité le Théâtre du Globe. Nous avons eu la chance de nous asseoir sur les gradins, dans le théâtre. Un guide nous a fait traverser l'époque de la vie de Shakespeare.



Il nous a expliqué que, pendant les représentations, les pauvres étaient debout sous le toit ouvert tandis que les riches étaient au-dessus de la scène car ils voulaient se montrer. C'étaient des aristocrates. Le guide nous a ensuite emmenés dans les gradins du haut. Là,

DON !



il nous a aussi expliqué que la trappe au plafond, au-dessus de la scène, servait à faire croire que Dieu descendait du paradis, et que celle au sol servait à faire croire que Hadès montait de l'enfer. Il nous a aussi raconté que William Shakespeare était un des plus célèbres compositeurs de pièces de théâtre anglais. Il a réalisé Roméo et Juliette, Othello, Macbeth et le roi Lear. Nous étions ravis d'avoir découvert ce magnifique théâtre tout en bois.

Julie, Lénaëlle, Sarah, Agathe, Amélia et Léa

Mercredi 9 avril

Le château de Leeds : le matin du mercredi 9 avril, nous nous sommes levés à 7h30 car nous devons déjeuner rapidement. Vers 8h45, direction le château de Leeds pour une visite privée du château.



Arrivés au château de Leeds, nous sommes pris en charge par un guide Francophone. Nous commençons la visite et le château est déjà magnifique ! Nous apprenons qu'il a été construit par Henri VIII et que Lady Baillie, une Américaine, l'a racheté en 1926-1927. Lors de notre promenade à l'intérieur du château, nous découvrons qu'il contient de nombreuses pièces, toutes plus jolies les unes que les autres : la chambre à coucher, la salle de bain, le salon, la très grande bibliothèque, la salle à manger, etc. La bibliothèque contient plus de 3000 livres !



Après avoir visité le château, direction le labyrinthe où nous essayons de trouver,

le plus vite possible, la sortie. La dernière partie du labyrinthe passe dans une grotte ! Tout le monde trouve sa route. Enfin, nous avons la chance d'aller nous amuser un peu dans une aire de jeux. Ensuite, nous mangeons un délicieux pique-nique fourni par l'hébergement.

Ethan P., Lorian et Maxence



Après le repas, nous montons dans le bus pour aller au stade de Wembley. Ce stade se voit de loin grâce à son anneau qui fait tenir le stade verticalement car il n'y a pas de pilonne. Nous entrons dans le stade et nous apercevons un mini-musée des vainqueurs de la ligue des champions. Ensuite nous voyons la salle de presse qui contient 200 places et effectuons une séance photo par 4 à la place des joueurs et des entraîneurs. Nous visitons aussi les 2 vestiaires des joueurs, nous voyons la salle de massage et les douches. Après, nous rentrons comme des pros sur la pelouse du stade qui contient 92 000 places. Nous allons dans les tribunes puis faisons une séance photo avec la coupe.



Nous allons dans le mini-musée puis dans la boutique du stade. Nous goûtons devant le stade puis nous repartons à l'auberge pour y manger une dernière fois. Après avoir bien mangé, nous nous préparons pour la Boum !!!!! Après la méga boum, nous prenons notre douche et avec quelques regrets nous bouclons nos valises. Puis nous nous couchons pour cette dernière nuit en Angleterre.

Lucas L., Maxime D. et Flavie

Souvenirs de CE2

J'ai adoré la cathédrale de Canterbury ! J'ai adoré London eye parce que les choses sont belles et j'ai eu peur car la Tamise était au dessous de nous et comme on était dans un œuf transparent, on pouvait croire qu'on allait tomber. PS : J'adore l'Angleterre.

Louna

C'était super le bateau surtout qu'on a fait un petit jeu en Anglais.

Cassandra

Mon moment préféré c'était quand j'ai acheté ma chouette.

Eglantine

On s'est bien amusé en Angleterre. Le moment que j'ai préféré c'était le labyrinthe. Et puis notre maison était chouette! Le château de Deal est en forme de fleur. Le bateau était trop beau ! Et j'ai adoré le stade de Wembley !

Romain

Mon moment préféré c'était Hamley's! J'ai voulu tout acheter et le labyrinthe encore plus top ! Quand Antoine a vu la caverne j'y suis entrée et on "dirait" qu'on était dans un vrai sous terrain ! Et après on est allé dans un parc de jeux. C'était vraiment bien Londres !

Anaëlle

J'ai beaucoup aimé quand la grande roue a arrêté de tourner, j'ai eu peur mais c'était drôle ! Et la vue !! c'était "trop beau" ! Le labyrinthe était super mais dur ! Le shopping de Canterbury était super j'ai acheté plein de choses différentes. Au British Museum c'était super beau !! Dommage que les anglais ont volé des choses aux Français et aux Grecs !!!

Enzo

Le labyrinthe était génial et amusant car c'était drôle de trouver la sortie. Le magasin de jouets géant était un paradis car on avait super envie de les acheter (les jouets) car c'était joli. Le point de vue de London Eye (L'œil de Londres) était magnifique car on voyait tout Londres ! Green park avait plein d'écureuils trop mignons et Estéban s'amusait à faire peur aux pigeons ! La boum était MORTELLE ! Car les musiques étaient cool. On s'amusait comme des petits fous ! Le fish & chips était trop bon même délicieux ! Les petits déjeuners Anglais étaient bons comme les céréales au chocolat (pour Jules et Estéban) ou les toasts et les pommes de terre. Le château de Deal était bien avec sa forme de rose, et il y avait des inondations dans les souterrains.

Antoine Jules Estéban Quentin



Les enfants ont adressé quelques mots à la peintre afin de la remercier : " Votre peinture est très belle ! Vous êtes gentille d'avoir fait de beaux dessins sur le mur de notre classe. "

Les trois petits cochons, Jack et une petite poule rouge inscrits à l'école !



Les Moyens de M^{me} Leuwers ont vécu un conte de fée. Leur préfabriqué a été décoré... comme par enchantement.

L'école maternelle de notre village compte de nouveaux élèves : trois petits cochons et un grand méchant loup, Jack et son haricot magique, un vilain petit canard et une courageuse petite poule rouge.

A l'occasion du tournage à l'école de scènes du film « une vie en Nord » des contacts ont été pris avec la chef peintre Annie VANDEVONDELE.

En concertation avec l'équipe enseignante, elle a réalisé durant les vacances de Pâques une fresque sur le préfabriqué de la cour de l'école maternelle.

Le personnel municipal a préparé le travail et réalisé les finitions (lire en page 5).

Nous nous réjouissons que ce tournage ait été également profitable pour les enfants de notre école qui bénéficient d'un cadre plus ludique avec la présence de ces personnages issus des contes traditionnels.

Texte : Rachel DELANNOY - Photos : Cyrille LEMAIRE

ETUDE 2014 / 2015

L'Etude reprendra le jeudi 4
septembre 2014 de 16h35 à 17h35.
30 enfants maximum.
Inscriptions auprès de
Jocelyne HANZELIN :
06 36 87 97 50

" C'est bien dessiné ! Nous avons eu une belle surprise, lundi matin, en revenant des vacances de Pâques. Cela nous a fait plaisir. "... Un grand merci !



Visite de la Mairie

A l'occasion des élections municipales, les élèves de CP et de CE1 ont travaillé sur le rôle du Maire.

Après avoir confronté leurs conceptions initiales, ils ont préparé en classe des questions qui ont été adressées au Maire.

Le 18 avril, ils ont visité la mairie et ils ont rencontré M. MOMONT. Ils ont pu lui poser leurs questions et échanger avec lui.

Ils ont ensuite pris le chemin de l'isoloir, munis des bulletins de vote et de leur carte d'électeur, pour voter pour leur album préféré dans le cadre du prix de littérature jeunesse : LES INCORRUPTIBLES.

Photo : Rachel DELANNOY



Voyage à Bruges

Le 9 mai dernier (journée de l'Europe), les élèves de CP et de CE1 se sont rendus à Bruges pour retrouver leur « parrain » ou leur « marraine » Brugeois(e) et découvrir la magnifique ville de Bruges.

Photo : Rachel DELANNOY



Carnaval

Les élèves de CP ont profité d'un rayon de soleil pour se rendre dans le jardin public et déguster le goûter offert par l'APE à l'occasion du Carnaval.

Photo : Rachel DELANNOY



Fête du Printemps

Enfants, parents d'élèves et enseignantes ont jardiné ensemble à l'occasion de la fête du printemps. La cour de l'école est embellie grâce aux plantes et aux fleurs qui ont été offertes par l'APE.

Photo : Rachel DELANNOY



Bal folk des petits

Invités par les maitresses des petits et moyens, les parents étaient nombreux à accompagner leurs enfants au bal folk. Une matinée dansante placée sous le signe du partage.

Photo : Cyrille LEMAIRE

Le dossier de préinscription Temps d'Activités Périscolaires est en ligne dans la partie "école" du site de la Mairie.

Vous pouvez le télécharger en PDF.



Pendant plus d'un an, le comité de pilotage a travaillé, en concertation, pour finaliser le projet

Rythmes scolaires : la copie a été rendue !

80 parents étaient présents dans la salle des fêtes de la commune, le 14 mai à 19 heures, pour écouter la restitution du projet rythmes scolaires de la ville de Mons-en-Pévèle, présentée par Monsieur le Maire, accompagné des membres du comité de pilotage. Dans un premier temps, monsieur le maire a rappelé les objectifs du projet : mettre l'enfant au cœur des politiques publiques ; développer ses compétences et ses capacités au travers d'activités ludiques (théâtre, danse, poterie, atelier philosophie...) Que son rythme soit pris en compte tout au long de sa scolarité à Mons, de la maternelle au CM2.

Un échange avec la salle s'est engagé, avec des questions autour de la gratuité des activités, du caractère obligatoire de celles-ci, du personnel en charge de l'animation. Voici les réponses aux questions que vous vous posez encore :

Vous avez parlé de gratuité pour les enfants de la commune mais qu'en est-il des enfants qui ne résident pas dans la commune ?

Les rythmes scolaires concernent tous les enfants inscrits dans l'école de la commune quelle que soit l'origine géographique de sa résidence.

Est-ce que les activités seront obligatoires ?

Elles ne seront pas obligatoires mais des règles seront mises en place. Les inscriptions se feront à l'année sur la base d'un engagement moral des parents. Cependant, si un enfant veut venir en cours d'année, on étudiera la question.

Est-ce que l'école est obligatoire le samedi ?

Le samedi matin est un temps d'enseignement. L'Education Nationale regardera les taux d'absentéisme. Monsieur le maire rappelle qu'il y a cinq ans, les enfants allaient déjà à l'école le samedi matin. Il souligne que le choix du samedi a été fait pour plusieurs raisons :

- S'inscrire dans le rythme biologique de l'enfant. Un enfant apprend mieux le matin que l'après midi,
- Prendre en compte les activités extra scolaires. Si l'école avait eu lieu le mercredi, les activités auraient été supprimées,
- Permettre à l'ALSH de continuer à tourner (la CCPC ayant indiqué qu'il n'y aurait pas de demi-journée)

Combien de temps dureront les activités proposées ? un an, trois ans ?

Le comité de pilotage se réunira très vite, à la rentrée, pour évaluer le début de la mise en place des activités. La réforme prévoit une lecture tous les trois ans.

Les activités proposées sont soumises à l'agrément de l'Education Nationale et doivent recevoir l'assentiment du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN). Le DASEN donne son accord à nos propositions.

Chaque changement d'activité demandera une nouvelle validation de la part de ses services.

Où auront lieu les activités ?

Les bâtiments communaux (la Cense abbatiale, la salle des fêtes, la médiathèque ...) seront utilisés pour les temps péri scolaires. Pour une question de responsabilisation, les animateurs iront chercher les enfants dans les classes et les ramèneront à la fin du temps péri scolaire.

Combien d'enfants par activité ?

Le taux d'encadrement officiel prévoit 18 enfants pour l'école primaire et 14 pour la maternelle. Mais nous serons en deçà des taux officiels.

Qui se chargera des animations ?

Nicolas animera l'équipe d'animateurs. Ils seront qualifiés (BAFA). Le fait d'organiser les rythmes en deux fois 1h30 et 45 mn par jour pour les maternelles avec le temps de garderie en fin d'après midi, voire une mutualisation des temps scolaires avec les villes voisines donnent une amplitude horaire plus large qui permettra de fidéliser le personnel qui sera recruté dans le courant du mois de juin. Nicolas Vangheluwe se dit rassuré des candidatures d'étudiants de la métropole lilloise possédant le BAFA, à la recherche de quelques heures.

A la Maternelle, l'animateur sera le même pour le même enfant.

L'encadrement des activités périscolaires pourra-t-il être ouvert au bénévolat des parents ?

La question est abordée sous l'angle d'un contrat de travail avec une rémunération mais cette question pourrait s'étudier. Cependant, la nécessaire qualité des prestations et du service public nous incite à ne prendre que du personnel formé, compétent et qualifié.

Que feront les enseignantes à cette heure là ?

Les professeurs des écoles sont tenus de dispenser 27 heures de présence et de cours à l'école. Quand les enfants seront en temps d'activités périscolaires, les enseignants seront soit en Activités Pédagogiques Complémentaires avec des élèves pour approfondir des notions, soit en réunion pédagogique.

Comment suivrons-nous l'avancée du projet ?

L'Association des Parents d'Élèves, le conseil d'école, les parents d'élèves sont les interlocuteurs quotidiens pour répondre aux interrogations des parents sur la mise en place des rythmes scolaires.

Dès le début de l'année, un dispositif d'écoute des parents sera mis en place, pour permettre des recadrages.

Nous avons la volonté de bien faire. Nous misons sur l'école. Elle est la pièce maîtresse de notre projet communal. L'enfant pour nous est au cœur de notre projet.

Quand seront faites les inscriptions ?

Avant la fin de l'année scolaire, fin juin. Les bulletins d'inscription sont en cours de distribution. Ils sont accessibles aussi sur le site internet de la ville.

Pour rappel :

La demi-journée supplémentaire d'école est le samedi matin, choisie après l'enquête menée par la commune auprès des parents

Les TAP pour la maternelle auront lieu :

Tous les jours de 13h30 à 14h15

Les TAP pour les primaires auront lieu :

Les lundi et les vendredi soir de 15h à 16h30.

Anne-Marie DEFIEF



VTT TEAM

La Transpévèloise Classic est née, vive la Transpévèloise...

Le 16 mars dernier, notre commune s'est vu envahir le temps d'une matinée par 1250 cyclistes venus des 4 coins de la région mais aussi de Belgique. En effet, le Team VTT Pays de Pévèle a, à nouveau, animé le village fort des quarante bénévoles venus mettre la main à la pâte ce jour là. Si on ne peut nier la qualité des organisateurs et leur dévouement durant tout le week-end, on doit aussi mettre en avant deux points importants qui ont aidé à la réussite de cette journée. Il y a d'abord l'attractivité qu'exerce notre belle commune sur les cyclistes ; on a l'impression d'un aimant qui chaque week-end attire à lui indéniablement les cyclistes qui veulent gravir le mont. Ensuite on ne peut ignorer dans la réussite de cette journée l'incroyable météo pour un mois de mars : peut-être que cette manifestation a été bénie des Dieux du cyclisme dès sa première édition.



Photo : Magalie WOJTCZAK (team VTT Pays de Pévèle). Retrouvez toutes les photos de la journée sur la page facebook <https://www.facebook.com/pages/Transp%C3%A9v%C3%A8loise-Classic/578153788918130>

La Transpévèloise Classic' est en effet, dès sa première édition, dans le peloton de tête des randonnées du Nord-Pas-de-Calais si l'on excepte quelques manifestations "à gros budget". Elle compte aussi parmi les plus importantes randonnées de la Pévèle. Le 16 mars, 1250 cyclistes (1248 exactement) sont partis de la Salle des Fêtes de Mons-en-Pévèle pour arpenter les 7 circuits proposés par l'organisation. 249 routiers (75 sur le circuit des 60 km, 119 sur le 80 km et 55 sur le 110 km) et 879 vététistes (199 sur 25 km, 491 sur le 50 km et 169 sur le 70 km) ont donc arpenté notre belle Pévèle. Il faut ajouter à cela vingt participants à la randonnée familiale proposée autour du village.

L'équipe de Jean-François a travaillé "d'arrache pied" pour que cette manifestation s'inscrive dans un cadre juridique propre et sans irrégularité d'autorisation. Si la Transpévèloise Classic' doit être une référence sportive et de convivialité, elle doit aussi être un exemple de randonnée qui s'inscrit parfaitement dans le paysage naturel et patrimonial de la Pévèle ; rappelons que le nom de l'association déposé en préfecture est "Team VTT Pays de Pévèle, sport, nature et patrimoine" et que malgré l'aspect sportif que peut parfois prendre notre démarche, il n'en reste pas moins qu'elle doit aussi contribuer au développement des sports nature, en vogue ces dernières années.

L'équipe donne d'ores et déjà rendez-vous aux amoureux de la petite reine le 15 mars 2015 pour la deuxième édition avec quelques petites modifications et certainement l'ajout d'un circuit pour les marcheurs mais avant cela les 13 et 14 septembre pour la 4^e édition du Mountainbike Pévèle' Tour.

Jean-François GEOFFROY
Président du Team VTT
Ekoï Pays de Pévèle

Club de gym

L'année se termine pour le Club Pévèlois de Gym avec 97 adhérentes. Profitez de ces deux mois d'été pour marcher, bouger à travers notre Pévèle.

Les cours reprendront le mardi 2 septembre à 9h avec Sylvie, notre animatrice et le mercredi 3 septembre à 19h30 avec Hélène.

Notre club ayant été labellisé pour 2 ans par le Comité Départemental Olympique et Sportif, cette année encore les nouvelles adhérentes se verront défalquer de leur cotisation 40 euros.

Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous.

En attendant, bonnes vacances à toutes. Sportez-vous bien.

Jocelyne DESBOUCHE

TCMEP

La saison 2014 s'achève. Voici en quelques lignes les principaux moments que l'on peut retenir :

> La sortie du club à Roland Garros d'une cinquantaine de membres dont une trentaine d'enfants de l'école encadrés par Pascal-Yves, l'un de nos deux animateurs. Au cours de cette journée, les enfants ont pu côtoyer les stars du tennis et obtenir des autographes.

> Cette année se clôturera également fin juin par notre habituelle remise de trophées aux élèves des cours suite à un petit tournoi.

> Les parents pourront profiter aussi de la convivialité de notre club au travers de notre habituel barbecue devenu maintenant institutionnel où convivialité et jeux restent les éléments fédérateurs et moteurs de notre club.

> L'équipe de tennis 15/16 ans composée de jeunes issus de notre école de tennis

a brillamment porté les couleurs de notre village en finissant 1^{ère} de son championnat. Elle sera reçue à la ligue des Flandres de tennis le samedi 21 juin pour obtenir son trophée.

> Je tiens enfin à remercier les enseignants qui ont assuré leurs fonctions malgré des conditions peu favorables quelques fois (faibles moyens du club en infrastructure). Je remercie également la trésorière du club et les capitaines d'équipes qui m'appuient énormément dans l'animation du club.

Les terrains extérieurs restent, bien entendu, disponibles aux adhérents durant tout l'été.

Les inscriptions pour la nouvelle saison 2014-2015 auront lieu début septembre.

Bonnes vacances de la part du bureau. Sportez-vous bien !

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Jean-Charles BRASSART au 06 82 35 77 83 ou au 03 20 59 29 69.



Chasse aux œufs au jardin public

La vie de l'Amicale

Depuis le dernier numéro de Mons-en-Nouvelles, l'AMICALE LAÏQUE a été particulièrement active :

- **Le 29 mars**, le souper spectacle a réuni plus de 200 convives. Les 60 danseurs et danseuses ont présenté un show varié composé de 18 danses sous le titre « Back 2 the 90's » qui a ravi les spectateurs. Quant au repas préparé par nos bénévoles, il a été très apprécié. A noter que les tartes aux spéculos étaient confectionnées « maison » par Claire.

Merci à Madame PILET (Chez Flavien) pour sa collaboration lors de la réalisation de ce dessert.

- **Le 18 avril**, la chasse aux œufs à l'école de notre village s'est déroulée sous un ciel clément. Tous les enfants, de la maternelle au CM2, ont arpenté le jardin public et les alentours à la recherche des friandises offertes par l'AMICALE. Après un partage équitable et la photo souvenir, les enfants contents ont regagné leur classe. Merci à Caroline, Claire, Valérie et Véronique qui ont organisé cette matinée.

- **Le 1^{er} mai**, la fête champêtre, avec ce qui devient une institution (la brocante), a remporté un vif succès. Plus de 70 exposants cette année ont vu défiler une importante foule de badauds. L'année prochaine, il sera peut être nécessaire d'élargir le périmètre d'exposition.

Autre point fort de cette journée, la restauration qui connaît toujours autant de succès grâce à nos « frites maison ». A ce propos, nous tenons à nous excuser auprès de nos convives pour l'attente à nos stands mais une de nos friteuses est tombée en panne au moment crucial du repas.

Les structures gonflables, quant à elles, n'ont pas remporté le même succès que l'année dernière. Il faut reconnaître qu'il manquait une structure adaptée pour les plus petits ; notre fournisseur n'a pas installé le matériel que nous avons commandé.

Pour l'année prochaine, nous serons vigilants et ferons en sorte que tout se passe encore mieux en espérant que le soleil sera de la partie.

Notez nos prochaines manifestations au cours desquelles nous vous espérons nombreux :

- **Le samedi 21 juin : Soirée de la Ducasse avec le spectacle de danses et repas**

- **Le dimanche 22 juin : Apéritif concert animé par l'Harmonie suivi de la distribution des prix à tous les enfants de l'école.**

Le Président : Jean-Marie DELEFORGE
Photos : Amicale laïque



La relève est assurée à l'harmonie !

Harmonie

Le samedi 15 mars, nous avons participé au carnaval de l'APE. Défilé en musique au Pas Roland.

Le mercredi 19 mars à 18h30, c'était la prise d'armes organisée par la Municipalité, en collaboration avec les membres de la FNACA au monument aux morts. Il y a eu

une remise de médaille après le discours du Président René LAURENT à l'occasion du 72^{ème} anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie.

Samedi 29 mars, nous participions au carnaval des écoles de Pont-à-Marcq. Défilé en compagnie du géant, des enfants déguisés et de leurs enseignants.

Le Week-end des 19, 20 et 21 avril : accueil de nos 25 amis musiciens Belvernois (Doubs) et de leur famille. Visite de la Cité minière de Lewarde, de la Salle des Batailles et concert en commun étaient au programme de ce week-end chaleureux.

Le Jeudi 8 mai à 10h30, prise d'armes au monument aux morts commémorant la victoire et la fin de la guerre 39-45.

11h30, prise d'armes à Avelin devant le monument aux morts en présence du Maire Jean-Claude SARRAZIN qui souligne la générosité pour la participation de notre harmonie aux différentes manifestations. La météo étant capricieuse, nous terminons notre participation par un show musical dans la salle des fêtes sous les applaudissements des invités.

Le Secrétaire
Philippe ROGER

Pévél'Club

Vous aimez la convivialité, vous avez besoin de détente, le Pévèl'club (club des aînés) vous accueille tous les jeudis après-midi, de 14 h à 17 h à la salle des fêtes de Mons-en-Pévèle.

Nous avons des joueurs de scrabble, de triominos, de manille mais nous manquons de joueurs de belote. Avis donc aux amateurs !

Si vous avez des talents à partager ou des idées pour élargir notre activité, venez nous voir, vous serez chaleureusement accueillis.

Vous pouvez nous contacter au : 03 20 59 26 95 ou par mail à l'adresse : martine48.poullard@orange.fr

Nous comptons sur vous !

La présidente
Martine Poullard



Record d'affluence battu, cette année, avec plus de 3000 visiteurs ! En 10 ans, la fête médiévale est devenu l'évènement incontournable de l'année

Mons-en-Pévèle 2004 Fête Médiévale 2014, un très très grand cru !

Une semaine avant le jour J, tous les membres de l'association Mons-en-Pévèle 2004 sont aux aguets afin de connaître les prévisions météorologiques : chouette, on annonce un beau week-end !

Dès le samedi tout le monde s'affaire. Le dimanche matin, le temps est brumeux. Oh ! la la... Mais le soleil de l'après-midi remplace la brume de la matinée. Ouf !

Cette année la fête médiévale avec le tremplin des créateurs a été comme le bon vin : un millésime hors norme, exceptionnel, un très très grand cru.

Pour la circonstance, l'Office de Tourisme en Pévèle Carembault a ouvert ses portes toute la journée (plus de 135 visiteurs) ainsi que la médiathèque (qui a fait quelques nouveaux adhérents) et le musée de la Salle des batailles qui a comptabilisé plus de 150 visiteurs.



Tous les exposants ont bien travaillé.

Le tir à l'arc a eu 248 tireurs, le tir à la carabine 73. Quel réconfort de voir le Pas Roland envahi par tout ce monde ! Grands et petits ont trouvé de quoi se divertir.

La calèche, les poneys avec Coquin, le cheval de trait ont eu aussi grand succès.

40 enfants sont repartis avec le pain qu'ils avaient fabriqué. Les plus petits s'en sont donné à cœur joie avec la structure gonflable.

Plus de 2 600 personnes ont été comptabilisées jusque 17h. Les personnes costumées et les enfants de moins de 14 ans ne sont pas comptés. On peut estimer à plus de 3 000 personnes le nombre de visiteurs.

Sans aucun doute avec la fête médiévale (et bien d'autres manifestations aussi bien sûr) on parle de Mons-en-Pévèle au-delà du département et des frontières.

C'est Dominique DUPONT de Harnes qui a gagné le lot de 3 bouteilles de bière offert par l'association Mons-en-Pévèle 2004.

Nous avons apprécié la présence de Monsieur le Député/Maire Thierry LAZARO. Monsieur le maire de Mons-en-Pévèle, absent, s'était excusé.

Un grand merci aux membres de l'harmonie pour leur présence, ils sont toujours de la fête.

Merci aux bénévoles : entrées, calèche, structure gonflable, friterie, restauration. Merci à Francis.

Un très grand merci à Franck pour le camion frigorifique qui a évité bien des soucis aux barmans.

Merci à Christine et Jean-Marc pour les balles de paille.

Merci aux membres de l'association qui se sont surpassés afin de faire face à la situation : bar, restauration, crêpes et tout et tout.

Merci à ceux qui répondent « présent à l'improviste ».

Merci à tous ceux qui travaillent dans l'ombre, avant, pendant et après.

Pour conclure : une journée qui restera dans les mémoires.

Rose-Andrée DERNONCOURT
la Présidente

Photos : Odile BAUDUIN





Vernissage de l'exposition
"Quatre artistes à la Cense abbatiale" en avril

Le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle : une ambition culturelle

L'Assemblée Générale s'est tenue le 30 Avril 2014 à 19 h 30, à la Cense Abbatiale. L'occasion de revenir sur une année 2013, riche en manifestations culturelles :

Rétrospective 2013

1^{er} semestre 2013 :

3 expositions de peinture à La Cense Abbatiale ont permis à 350 passionnés d'admirer les tableaux de sept peintres et au Club de Peinture de montrer et faire découvrir ses talents.

2^{ème} Semestre 2013 :

Il s'est égrainé au fil des expositions de Peinture et de Photos.

Le concert de la Maîtrise des Petits Chanteurs de Lambres-lez-Douai et la Chorale Art et Culture de Thumeries ont enthousiasmé un public très large (200 personnes) dans l'église de Mons-en-Pévèle.

Le Festival de la Marche a entraîné sur ses trois circuits environ 100 personnes.

2014

Suite aux élections municipales, le **Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative a été renouvelé et les membres de son bureau modifiés** suite au départ de M^{me} Odette KERCKHOVE.

Il se compose des membres suivants :

7 représentants membres de droit désignés par la Municipalité pour la durée du mandat municipal, dont le Maire :

- M. Eric MOMONT, Maire
- M^{me} Danielle BOBAN
- M^{me} Monique BOONE
- M^{me} Jocelyne HANZELIN
- M^{me} Marie-Hélène STEUX
- M^{me} Corinne TUFFIER
- M. Alain COURSELLE

7 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale :

- M^{me} Rose-Andrée DERNONCOURT
- M^{me} Thérèse HORNEZ
- M^{me} Véronique PENNINGER
- M^{me} Geneviève SION
- M^{me} Marie-Paule TECLES
- M^{me} Monique VAN AGT
- M. Hugues LAFRANCE

Membres du Bureau :

- Président : Alain COURSELLE
- Président d'honneur : Eric MOMONT
- Vice-président : Hugues LAFRANCE
- Secrétaire : Marie-Paule TECLES
- Secrétaire adjointe : Thérèse HORNEZ
- Trésorier : Rose-Andrée DERNONCOURT
- Trésorière adjointe : Monique BOONE

Manifestations 2014 :

Quatre Artistes à la Cense Abbatiale, les 4, 5 et 6 avril ont ouvert le Printemps 2014 des manifestations du Syndicat d'Initiative. Peintures, Sculptures, Poteries ont ravi les yeux des nombreux visiteurs.

A vos calendriers :

Quelques rendez-vous culturels

- les 20, 21, 22 et 23 Juin avec le Club de Peinture - La Cense Abbatiale.
- 14 Septembre : Les journées du Patrimoine.
- 19, 20 et 21 Septembre : Exposition Peinture.
- A ne pas manquer : samedi 27 septembre : CONCERT Simon COLLIEZ.

Marie-Paule TECLES
Photo : Cyrille LEMAIRE



C'est avec émotion que nous remercions M^{me} Odette KERCKHOVE pour sa grande implication dans l'Association. Depuis plus de 30 ans, elle a contribué à promouvoir l'animation culturelle, artistique et touristique de notre village.

Bouvines 2014

LE SON ET LUMIÈRE

« BOUVINES LA BATAILLE »

Les 3, 4, 5 et 6 juillet 2014 à 22h

Manifestation de plein air

UFCV Bouvines, rue Saint Hubert

Evènement phare du programme du Huitième Centenaire, le Son et Lumière "Bouvines la bataille" d'Alain Streck est un spectacle produit par Bouvines 2014, mis en scène par Emilie Tommasi, avec la participation de Christophe Le Percq pour les scènes équestres et les combats. En trente tableaux, l'auteur retrace cette bataille décisive qui a dessiné les contours de l'actuelle France. Il s'agit d'un spectacle multi-facettes, combinant différentes disciplines artistiques (théâtre, danse, chant, cascade, art équestre, pyrotechnie) réunissant des professionnels et plus de 200 bénévoles. Le plus grand spectacle de ce type produit dans la région.

Tarif : 12€ jeudi et dimanche - 14€ vendredi et samedi - 8€ moins de 12 ans. Réservations à partir du 15 avril sur : www.bouvines-la-bataille.fr

LES MEDIEVALES

Sam. 5 Juillet de 14h à 22h

Dim. 6 Juillet de 10h à 22h

Manifestation de plein air

Rue Saint Hubert, Bouvines

« Bouvines, à la croisée des mondes » nous invite à plonger dans différents univers. Partez à la découverte du « monde historique » grâce aux campements médiévaux. Laissez-vous transporter dans le « monde fantastique » des contes et légendes. Tendez l'oreille pour entrer dans le « monde festif » et laissez-vous séduire par les tavernes qui jalonnent le monde des plaisirs.

Tarif : 2€

Renseignements : 09 64 40 32 37

BOUVINES 2014, ENTRE CIEL ET TERRE

Dim. 6 Juillet 2014 à 11h

Manifestation de plein air

Un baptême est l'occasion de se rassembler et de fêter l'arrivée d'un nouveau dans la communauté. Celle des géants accueillera Philippe Auguste. Musique, danse, défilé, tout est prêt pour le baptême du géant Philippe Auguste.

Tarif : Gratuit

Renseignements : Simon TOUMIT
09 67 46 20 92

COMMEMORATION OFFICIELLE

27 juillet 2014 - Parc du Château

La France va célébrer le 27 juillet 2014 les 800 ans de la bataille de Bouvines. Labellisée « Commémoration Nationale », la commune accueillera un grand nombre de personnalités, les représentants de l'Etat, de la Région, des descendants de Philippe Auguste et des communes partenaires de Bouvines 2014. Tout au long de ce dimanche, plusieurs manifestations permettront de souligner les trois thèmes sous lesquels se placent les manifestations : l'Europe, la Paix et la Jeunesse. Au programme, messe, dépôt de gerbe et concert chorale composé de plus d'une centaine de participants. Organisée par la Mairie de Bouvines.

Renseignements : 03 20 41 31 59

PAYS DE PÉVÈLE

75

Société Historique du Pays de Pévèle

On parle de Mons-en-Pévèle dans le n° 75 de Pays de Pévèle

Le n° 75 de la revue de la Société historique du pays de Pévèle (SHPP) vient de paraître. Vous y trouverez une dizaine d'articles sur des sujets aussi divers que l'archéologie, le patrimoine, Bouvines, les armoiries, les machines agricoles, les mouvements sociaux, etc...

Parmi la soixantaine de pages abondamment illustrées en couleurs, vous trouverez 2 articles qui concernent plus spécifiquement le village de Mons-en-Pévèle : un article à propos de l'ancien presbytère et un article sur le patrimoine arboricole fruitier de Pévèle, dans lequel le verger conservatoire est évoqué.

Vous pouvez vous procurer la revue à l'office du Tourisme de Mons-en-Pévèle.

Société historique du pays de Pévèle
3 rue Neuve, Templeuve
www.paysdepevele.com
Adhésion 25 €/an



Soirées tarot

Rendez-vous à 20h00 à la cense abbatiale ou à la salle des fêtes les vendredis 11 & 25 juillet, 8 & 29 août, 12 & 26 septembre, 17 & 31 octobre, 14 & 28 novembre et 5 & 19 décembre.

Contact : J-F HORNEZ au 06 09 63 54 15



Fête des voisins

Pour la 3^{ème} année la fête des voisins s'est déroulée le jeudi 29 mai rue Ferdinand Beghin. Cette année l'emploi du temps était bien calculé pour les 48 personnes qui ont profité du temps clément, d'une bonne ambiance pour se retrouver autour d'un barbecue. Les enfants ont profité de l'arrêté municipal pour jouer sur la route en toute sécurité. Les voisins se sont donnés rendez vous l'année prochaine.

Texte et photo : Bruno PERLICKI

APE

Chaque mois sa manifestation...
et une année qui se termine !

Février sous le signe de la générosité :
merci à vous membres actifs de l'Ape

La fin de l'année scolaire se profile à grands pas et ce moment est sans doute l'occasion de dresser le bilan d'une année scolaire riche en activités. Le financement, en partie par l'APE, de la classe découverte en Angleterre (lire en pages 18 et 19) de près de 60 enfants, a nécessité une mobilisation importante des membres de notre association. Leur implication et leur dévouement au service de nos enfants se devaient donc d'être soulignés dès les premières lignes de cet article. Tout en maintenant le planning de ses activités traditionnelles, notre association a proposé différentes actions afin de réduire la contribution financière mis à la charge des parents dans le cadre de ce voyage. Avec l'aide de l'Estaminet Chez Flavien (que je remercie encore chaleureusement pour son soutien sans faille en faveur de nos enfants) l'APE a notamment proposé à plus de 160 personnes, en février dernier, une soirée carbonade sous le signe de la convivialité et du plaisir partagé.

Au même titre, une balade en VTT a été proposée aux enfants par la Team VTT Ekoi Pays de Pévèle. Merci à tous les membres de cette association pour leur soutien et leur bonne humeur au service de nos enfants.



Mars dans l'air du temps...

L'ouverture de la Salle des batailles était incontournable pour les enfants. D'une part, nous avons la chance d'avoir un musée à proximité de notre école et d'autre part ce lieu de culture a été pensé également pour que les enfants puissent y découvrir une part de l'histoire de Mons-en-Pévèle dans une ambiance ludique. Voir l'oriflamme du musée, si joliment coloré, flotter au dessus de notre école ne pouvait que nous inspirer ; notre carnaval avait donc pour thème le Moyen-âge ! La variété des costumes proposés, la présence de Jehan de la Poterie, le climat favorable cette année et la présence de l'harmonie municipale ont fait de cette manifestation une belle réussite.



Avril en printemps...

L'APE et les enseignantes ont de nouveau proposé en avril aux enfants de participer à l'embellissement de leur école par la plantation de fleurs dans la cour des primaires. Cette année l'achat des fleurs était financé par l'APE. Merci à tous les petits (et grands) jardiniers qui ont contribué à rendre notre école encore plus belle au quotidien.



Mai en balade...

S'il ne devait y avoir qu'un week-end du mois de mai propice, nous avons eu la chance de pouvoir en bénéficier le 18 mai dernier pour notre première chasse aux trésors. Certains d'entre vous ont sans doute vu plusieurs petits détectives, équipés de leur stylo et leur feuille, déambuler dans les rues de Mons-en-Pévèle à la recherche d'indices (suivis de parents, parfois un peu à la traîne...). Cette chasse aux trésors nous a permis de découvrir (ou redécouvrir) les charmes de Mons-en-Pévèle et de passer un moment convivial jalonné de rencontres (et donc de pauses) avec d'autres parents allongeant un peu la durée de cette balade pour notre plus grand plaisir.

Juin en fête...

Alors que ce nouveau numéro de Mons-en-Nouvelles est sous presse, les membres de notre association, comme chaque année, mettent leur bénévolat au service de l'école pour la préparation de la fête de fin d'année. Gageons qu'elle sera riche en émotions !

L'ensemble des membres de l'APE vous souhaite d'excellentes vacances en famille et vous donne rendez-vous pour son apéritif de rentrée le 12 septembre prochain. N'hésitez pas à venir nombreux faire notre connaissance et venir partager avec nous de véritables moments de convivialité au service de nos enfants.

Sandra GERARD



Une forteresse volante abattue dans le ciel de Mons-en-Pévèle en 1943

Passionné d'aviation, Frédéric Krajewski est membre du club d'aéromodélisme des Faucheurs de marguerites d'Ennetières-les-Avelin. Il raconte sur le site de son association, chaque mois, l'histoire d'un crash aérien dans la Pévèle. Croisant témoignages, données glanées sur le net et lectures d'ouvrages historiques, il s'efforce de retracer l'histoire des avions de guerre qui se sont écrasés sur notre territoire pendant la seconde guerre mondiale. D'où venaient les avions et quels étaient leurs objectifs ? Quels étaient les équipages ? Où et comment ont-ils été abattus ? Que sont devenus les rescapés et ceux qui les ont aidés ? Autant de questions auxquelles ce dessinateur industriel vivant à Secmont s'efforce de répondre.



La forteresse volante abattue par les Allemands au dessus de Mons-en-Pévèle en 1943

Nous sommes en septembre 1943...

L'air vibre de sons étranges, passages répétés et de plus en plus nombreux d'escadrilles alliées composées d'avions de tous genres qui s'en vont attaquer les villes du Reich ou des objectifs militaires en France, en Hollande ou en Belgique. Tous les jours, les tirs de la Flaks (batteries antiaériennes allemandes) et les hurlements des sirènes d'alerte inquiètent la population.

Le 6 septembre 1943, une forteresse B-17 du 91^e groupe de bombardement de l'USAAF (l'United States Army Air Forces est le nom de la force aérienne des États-Unis entre 1941 et 1947) décolle à 05h45 de la base de Bassingbourn, Cambridgeshire (Angleterre). L'avion a pour mission de bombarder des sites industriels à Stuttgart. Il s'agit là de leur 17^e mission de guerre. Sur le trajet aller, le B-17 est attaqué à 08h40 par un chasseur allemand du JG 2/10. Touché, l'avion est évacué à 1200 mètres de Mons-en-Pévèle et continue son vol jusqu'à Templeuve où il explosera et brûlera en touchant le sol près de la voie ferrée entre Canchomprez et la briqueterie. Avant le choc, les aviateurs ont sauté en parachutes.

Les allemands ont bien vu la scène de leur poste d'observation situé près du réservoir de Mons-en-Pévèle. Ils envoient des patrouilles pour les capturer. Parmi la dizaine d'aviateurs, l'un se pose près de la petite Marque, à côté du bois joli, dans un champ où des travailleurs polonais ramassent des pommes de terre. Les ouvriers l'entourent, lui demandent des cigarettes, lui parlent. L'homme n'a pas le temps de fuir, il sera arrêté quelques instants plus tard. Fidèle DUBOIS, agriculteur maraicher à Martinval, hameau de Mons-en-Pévèle,

travaille dans son champ de pois de sucre à perches lorsqu'il aperçoit trois parachutes qui tombent entre Mérignies et Mons-en-Pévèle. Tandis qu'ils descendent, il voit une patrouille allemande approcher. L'un d'eux tombe près de lui. Fidèle lui fait signe de se cacher dans les haricots et détourne l'attention des soldats allemands. Il venait, sans le savoir, de prendre une décision qui l'engageait sur la voie de la résistance. C'est donc tout à fait par hasard que Fidèle recueillit ces aviateurs. Après les avoir cachés dans

le bois des corbeaux, il les emmena chez lui puis entreprit de les faire rapatrier. Il sera alors contacté par le réseau Sylvestre et le capitaine Michel. Connaissant parfaitement l'environnement naturel boisé de Martinval, il se jouera une année durant du poste d'observation ennemi situé au sommet de Mons-en-Pévèle.

Article : Frédéric KRAJEWSKI

Découvrez l'intégralité de ce document (compte-rendu de mission d'Elwood D. Arp, pilote de cette mission, liste et photos des membres de l'équipage, anecdotes, etc.) et/ou d'autres histoires de crashes en Pévèle sur le site des faucheurs de marguerites : <http://aaafdm.free.fr/histoires.htm>



Le chasseur allemand ayant abattu l'avion Américain appartenait à la Jagdgeschwader 2 (JG 2) (2^e escadron de chasseurs), surnommée Richthofen (Evreux).



Après avoir sauté en parachutes, les membres de l'équipage de la forteresse volante abattue dans le ciel de Mons-en-Pévèle ont connu des fortunes diverses...



Une avant première en Nord !



A gauche d'Eric MOMONT, Jean-François KARPINSKI (Délégué régional France3 Nord-Pas-de-Calais) qui a vécu à Mons-en-Pévèle était particulièrement heureux d'échanger avec les Pévélois



Bain de foule et séance d'autographes pour Aurélie VANECK



Ambroise MICHEL au micro de France bleu

La production d'"Une vie en Nord" avait promis d'organiser l'avant-première à Mons-en-Pévèle afin de remercier les habitants de leur accueil chaleureux et la Mairie pour sa précieuse collaboration. Elle a tenu parole.

Accueillis par Éric MOMONT, Maire, Jean-François KARPINSKI (Délégué régional France3 Nord-Pas-de-Calais), la Production et les comédiens, les habitants de Mons-en-Pévèle et de nombreux journalistes (quotidiens, magazines TV) ont été les premiers à voir "Une vie en Nord", un mois avant la diffusion à la télévision, le mercredi 19 mars 2014, dans une salle des fêtes comble. Les villageois avaient été invités à retirer leur(s) place(s) en Mairie via le site internet et par voie de presse.

Après la projection, les comédiens, très accessibles, se sont offerts un bain de foule et ont signé des autographes.

Les comédiens et la Production sous les charmes du Nord

Dans un bon projeté à la fin de l'avant-première, Ambroise Michel (Rudy) affirme se sentir "plus à l'aise à la campagne qu'en ville". Quant à Aurélie VANECK (Ninon Chaumette), elle a apprécié le "calme et le bon air" de Mons-en-Pévèle, un lieu où la vie est "plus tranquille". **Bonus disponible : http://www.plusbellelavie.fr/article/prime-les-comediens-sous-le-charme-du-nord_a5432/1**

Et, à la lecture du petit mot déposé par le réalisateur (sur le site de Plus belle la vie) à l'attention des habitants de Mons-en-Pévèle (lire ci-contre), on ne doute pas que, loin du soleil de Marseille, les membres de l'équipe aient trouvé la chaleur du Nord.



Dans une salle des fêtes comble pour l'occasion, les Pévélois étaient impatients de découvrir leurs lieux de vie à l'écran

Un bon score !

Sur le site de France 3 Nord-Pas-de-Calais, on apprend que le téléfilm « a séduit 4 369 000 téléspectateurs, soit 17,1 % de part de marché. Un beau succès d'audience qui va peut-être ouvrir la voie à une série récurrente dans le Nord Pas-de-Calais ». Sur le même site, alors que nous mettons en page, plus de 70% des internautes aimeraient qu'Une vie en Nord devienne une série malgré des avis contrastés sur les réseaux sociaux. A suivre ? ...

Article et photos : Cyrille LEMAIRE

40 places offertes par la Production pour l'avant première à l'UGC de Lille ont été gagnées par les spectateurs lors de la soirée du Ciné-soupe.

C'est avec un plaisir immense que j'ai mis en scène Une Vie En Nord.

Je me souviendrai longtemps de l'humanité, de la gentillesse, de l'enthousiasme, et de l'accueil, que nous ont réservé les habitants de Mons-en-Pévèle.

Je me souviendrai longtemps des conversations avec "Monsieur" le curé, prêtre responsable de sept églises qui gère son emploi du temps avec l'aide d'Internet : un curé 2.0 en somme.

Et, comment oublier Jamila responsable du catéchisme et patronne de l'estaminet dans lequel nous sommes installés pour tourner.

Je me rappellerai de " Monsieur " le maire qui nous a permis de transformer son village en plateau de tournage à ciel ouvert, des figurants toujours souriants malgré, il faut bien le concéder, quelques draches qui nous laissèrent bien trempés.

Et, comment oublier tous les habitants prêts à rendre service qui, le matin et le soir, nous saluaient, avec simplicité et plaisir, quand nous arrivions pour les envahir.

Je ne vous oublierai pas... et si ma mémoire, un jour, devait me jouer des tours, je n'aurais qu'à visionner une Vie En Nord pour retrouver ce plaisir partagé.

Merci à vous tous.

Williams CRÉPIN
réalisateur d'Une vie en Nord

Source : http://www.plusbellelavie.fr/article/une-vie-en-nord-prochainement-en-diffusion-le-scenario-revele_a5381/1



Médiathèque

Une liseuse électronique à emprunter

A partir de la rentrée, la médiathèque offrira à ses usagers la possibilité d'emprunter une liseuse électronique chargée de plusieurs dizaines de livres numériques : des classiques de la littérature aux dernières nouveautés.

L'objectif est de permettre à tous de découvrir la lecture numérique et de se familiariser avec la liseuse, support privilégié pour lire des livres électroniques.

Les avantages d'une liseuse :

- Contrairement à une tablette rétro éclairée, la liseuse ne procure aucune fatigue visuelle, grâce à l'utilisation de la technologie de l'encre numérique.

- Elle a, par ailleurs, une autonomie largement supérieure : plus de 3 semaines selon les fabricants !
- Elle offre, aussi, des fonctionnalités intéressantes et susceptibles d'améliorer le confort de lecture : agrandissement de la taille des caractères, outils de prises de notes, dictionnaire de langue intégré...
- Légère et peu encombrante, la liseuse peut stocker des centaines de livres numériques, ce qui fait d'elle une alliée précieuse du lecteur-voyageur.



Les packs été et le concours photo fusionnent cet été !

A partir de juillet, vous pourrez emprunter, de nouveau, un pack été contenant des documents surprises !

Cette année notre concours photo aura pour thème : "Ton pack été en vacances !".

Il faudra donc réaliser la plus belle photo de votre pack (ouvert ou non... c'est vous qui choisissez) dans un cadre estival !

Le but n'est pas de prendre une photo incroyable au bout du monde mais de trouver l'idée la plus originale possible !

A vos appareils... et pack été !

Les packs existent en version enfants, ados-, ados+, romans adultes, romans policiers adultes. Cette année, lors de votre premier emprunt de pack, vous aurez en cadeau un joli sac, pratique pour transporter vos affaires !

Médiathèque et Salle des batailles



< **Dame Cornélie**, conteuse médiévale et faiseuse de pain, était présente à la médiathèque le samedi 17 mai dans le cadre de la nuit des musées. Invitée par la Salle des Batailles, elle a enchanté la trentaine de personnes présentes par ses histoires incroyables et gourmandes !



A l'occasion de la fête médiévale du 1^{er} juin, la médiathèque était exceptionnellement ouverte pour accueillir les promeneurs. Juchée sur ses échasses, **la conteuse Mishka** a assuré le spectacle avec ses histoires et autres enchantements. Elle en a profité également pour accompagner les visiteurs vers la Salle des batailles. >

Les nouvelles revues de la médiathèque

Be Street, GQ, Marie-France, Psychologies, 60 millions de consommateurs, Ami des jardins et de ma maison, Image Doc, Pomme d'Api.



La Voix du Nord numérique

Depuis quelques semaines, vous pouvez consulter, à la médiathèque, le journal La

Voix du Nord en format numérique sur une tablette. L'équipe peut vous aider pour la consultation et peut également vous donner une formation rapide à l'utilisation

d'une tablette numérique. La consultation est libre dans toute la structure.

Rodolphe DAGNIAUX

**POUR LES VACANCES D'ÉTÉ,
LA MÉDIATHÈQUE
SERA FERMÉE
DU 10 AU 21 AOÛT...**

**Les différentes animations,
ateliers ou contes reprendront
mi-septembre. Retrouvez le
planning à la fin de l'été sur
le site (partie médiathèque)
ou sur notre blog.**

Salle des fêtes de Mons-en-Pévèle,
le vendredi 14 mars, à 20h30



A la soupe ! Un public fidèle

Pour la sixième année consécutive, le Ciné-soupe des Rencontres audiovisuelles faisait escale à Mons-en-Pévèle, le vendredi 14 mars 2014.

250 personnes (dont une centaine de scolaires) ont profité de la sélection de courts métrages avant de discuter ciné

autour d'un bon bol de soupe après la séance.



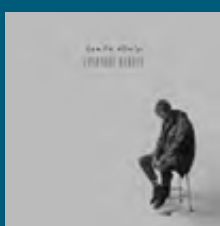
Nouvelle édition du carnet culturel du Pays Pévèlois « Quels Talents ! »

En cliquant sur la borne de la page d'accueil du site de la Mairie, découvrez la nouvelle édition du carnet culturel du Pays Pévèlois « Quels Talents ! ». Exceptionnellement, cette édition référence les manifestations culturelles organisées sur le territoire du Pays Pévèlois du dimanche 1^{er} juin au dimanche 31 août 2014 (3 mois) : 57 événements sur les mois de juin, juillet, août proposés par 6 pôles culturels et 19 acteurs locaux (communes,

associations, office de tourisme Pévèle Carembault, artistes et artisans d'art). Une envie de rando créative, de rando photo ? Un souhait d'apprentissage des techniques de la gravure ? N'hésitez pas à télécharger le PDF et à cliquer sur l'une des rubriques "Au programme" pour accéder aux informations qui vous intéressent.

Bonnes sorties culturelles en Pays Pévèlois !

Quelques nouveautés... Et bien d'autres à la médiathèque !



Grand Place
Tél. : 03 20 59 06 67 - Fax : 03 20 59 06 65

mediatheque@mairie-monsenpevele.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h-13h30-17h30
Vendredi : 16h-19h - Samedi : 14h-17h

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur le site de la mairie (partie médiathèque) mais aussi sur notre blog :

mediathequemonsenpevele.wordpress.com

Livres, CD, DVD, CDRom, Revues
Consultation sur place libre et gratuite.

Hotspot Wifi gratuit

Vous pouvez toujours venir surfer en wifi à la médiathèque. Pour cela, il suffit de venir avec votre portable et demander le code d'accès. Ce service est gratuit pour tous les inscrits.



Et depuis votre Smartphone : Flashcode web



Découvrez plus d'infos dans la partie "photos des événements" du site internet



Photo : Corinne THIBAUT

ATTACHÉS AU DEVOIR DE MÉMOIRE, ÉLUS, ANCIENS COMBATTANTS, MUSICIENS DE L'HARMONIE ET VILLAGEOIS ONT PARTICIPÉ AUX COMMÉMORATIONS DU 19 MARS (JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DU RECUEILLEMENT, À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC) ET DU 8 MAI.



DIMANCHE 2 FÉVRIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A SOUHAITÉ LA BIENVENUE AUX "NOUVEAUX ARRIVANTS". APRÈS AVOIR REÇU UN CADEAU, ILS ONT PU ÉCHANGER AUTOUR DU VERRE DE L'AMITIÉ AVEC LE MAIRE, LES CONSEILLERS, LES ACTEURS DE LA VIE ASSOCIATIVE, ARTISANS ET COMMERÇANTS.



BANQUET DES TOUJOURS JEUNES : DIMANCHE 18 MAI, UNE CENTAINE DE CONVIVÉS ONT RÉPONDU À L'INVITATION DU CONSEIL MUNICIPAL. SALUÉS PAR LE MAIRE VENU LEUR SOUHAITER UN BON APPÉTIT, LES AÎNÉS ONT PARTAGÉ UN DÉLICIEUX REPAS AVEC QUELQUES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL.



Photo : Marie BOCQUET

BONNE FÊTE AUX MAMANS ! VENDREDI 23 MAI, LES FAMILLES DE LA VINGTAINÉ DE BÉBÉS NÉS CETTE ANNÉE SUR LA COMMUNE ÉTAIENT CONVIEES À PARTAGER LE VERRE DE L'AMITIÉ. ERIC MOMONT, MAIRE ET LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ONT OFFERT DES CADEAUX AUX FAMILLES PRÉSENTES ET LEUR ONT SOUHAITÉ BEAUCOUP DE BONHEUR !



CÉRÉMONIE DE LA FÊTE DU TRAVAIL : DÉBUT MAI, QUELQUES TRAVAILLEURS ONT ÉTÉ MIS À L'HONNEUR. LE CONSEIL MUNICIPAL A REMIS UN DIPLÔME, ACCOMPAGNÉ D'UN CADEAU, À M^{MES} ALLAIN, DEPINOIS, KOSTEK, MEURILLON ET M^M DEBRUYNE, DELCHAMBRE, HIVON, LEDUC, THIBAUT. UN APÉRITIF CONVIVAL A CLÔTURÉ CETTE CÉRÉMONIE.



L'ENTRÉE AU COLLÈGE EST UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA VIE DES ENFANTS ! LORS DE LA FÊTE DE L'ÉCOLE, LE CONSEIL MUNICIPAL A OFFERT, À CHACUN DES 12 ÉLÈVES QUI QUITTENT L'ÉCOLE PRIMAIRE, UN DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE ACCOMPAGNÉ D'UN DVD, D'UN ATLAS ET D'UN DICTIONNAIRE BILINGUE (FRANÇAIS-ANGLAIS). DES OUTILS SYMBOLIQUES QUI LEUR SERVIRONT POUR LE RESTE DE LEUR SCOLARITÉ. BONNE CONTINUATION !